



*Courtoisie de
Office d'Initiative Economique
de Montréal*

L'ÉGLISE NOTRE-DAME
avec le monument du fondateur de Montréal
le Sieur de Maisonneuve

**BULLETIN DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

MEDITERRANEE

DÉPARTS BI-MENSUELS

FABRE LINE

FABRE LINE

FABRE LINE

cie française
de navigation

MONTREAL

AGENTS :

- **MONTRÉAL**
SAGUENAY TERMINALS LIMITED
1000 Dominion Square Bldg
Tel: UNiversity 6-7501
- **HALIFAX**
SAGUENAY TERMINALS LIMITED
27 Argyle St.
Tel: 3-9206
- **TORONTO**
A. O. MINSHALL CO. LTD.
200 Bay Street, Room 421
Tel: EM: 6-3761
- **HAMILTON**
A. O. MINSHALL CO. LTD.
36 James St. S., Room 1014
Tel: JA. 9-1768



FABRE LINE CIE.



BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

OCTOBRE 1954

No. 535

ADRESSES OFFICIELLES

AMBASSADE DE FRANCE

42, rue Sussex, à Ottawa

Conseiller Commercial 464, rue Wilbrod, Ottawa
Attaché Commercial 610 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Attaché Commercial 185 Bay Street, Toronto
Services Officiels du
Tourisme Français 1170, rue Drummond, Montréal

CONSULATS

Consulat Général
de France 1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Consulat Général de France 85, avenue de la Tour, Québec
Consulat 63 Victoria Road, Halifax
Consulat 185, Bay Street, Toronto
Consulat 850 Hastings St. West, Vancouver
Consulat 415 Paris Building, Winnipeg
Consulat 73 Monkstown Rd., St. John's Nfld.

AGENCES CONSULAIRES

Agence Consulaire 208 Grain Exchange Bldg., Calgary
Agence Consulaire 11222 - 98th Avenue, Edmonton, Alta.
Agence Consulaire a/s Sté l'Assomption, Moncton, N.B.
Agence Consulaire 43 Esplanade street, Sydney, N.S.
Agence Consulaire 58 Dock Street, Saint-Jean, N.B.
Agence Consulaire 44 rue Summer, Charlottetown, P.E.I.

Conseil Supérieur des Français de l'Etranger

Délégué pour le Canada : M. Henri Dolisie
1111 Beaver Hall Hill, Montréal

SOCIÉTÉS FRANÇAISES À MONTRÉAL

Association des Français Libres du Canada

4115 Côte-des-Neiges, Montréal
Président : M. M. Quédrue

Chambre de Commerce Française au Canada

429, Ave. Viger, Montréal
Président : M. J. Bénard

Sociétés des Anciens Combattants Français

429, Ave. Viger, Montréal
Président : M. L. Dimitri

Union Nationale Française

429, Ave. Viger, Montréal
Président : M. B. Leclerc

ADRESSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL :

Comité Franc-Dollar

464, rue Wilbrod, à Ottawa
Représentant au Canada : M. F. A. Vaison

Alliance Française

32 Elmwood, Montréal
Président : M. Jean Lallemand

Comité France-Amérique

132 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Président : M. le Sénateur T. Vien

Sommaire

L'Exposition Française de Montréal est
fermée depuis le 25 septembre...
est-elle terminée ? 3

Le banquet Edgar Faure, par M. Nou-
gier 5

L'édition canadienne-française, par
Pierre Tisseyre 9

Un nouveau procédé de soudage élec-
trique et continu des tubes épais,
par J. Volpert 15

La gastronomie à l'Exposition, par P.B. 21

The promise of atomic power 23

Information 25

Salons 27

Liste des membres 28

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie du Gouvernement Français
le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTREAL (CANADA)

Téléphone : Plateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTREAL"

BUREAU DE PARIS (France)

31, Avenue Pierre-Ier-de-Serbie - Paris (16ième)
Téléphone : KLEber 68-50

Rome



- Le fameux repas digne de l'excellente cuisine française.
- La flotte aérienne la plus moderne du monde.
- Les pilotes ayant à leur actif plus d'un million de milles de vol.
- Couchettes disponibles tous les mardis soir.

Vols directs

MONTREAL-ROME

en

Constellation de luxe 749



AIR FRANCE

Le plus vaste réseau aérien mondial

Consultez un agent de voyage ou AIR FRANCE

Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester Ouest, Montréal, UN. 6-8344

L'EXPOSITION FRANÇAISE DE MONTRÉAL

est fermée depuis le 25 septembre. . . est-elle terminée ?

On a bien voulu dire de divers côtés que l'Exposition Française de Montréal a été un succès... Elle s'est ouverte à l'heure dite, terminée, figlée, grâce à l'activité et au métier de Messieurs Gauthier et Hétrau, architecte et décorateur, et de toute leur équipe dont les exposants doivent reconnaître le dévouement intelligent...

Le public a apprécié la sûreté de goût du plan d'ensemble et de la décoration jusque dans les moindres détails.

Le Comité Canadien pour l'Exposition, présidé par le Docteur J.-M. Gauvreau, doit être remercié pour toute l'activité qu'il a su déployer avec tant de succès avant et pendant l'Exposition.

Depuis la soirée de l'inauguration jusqu'à la clôture, Monsieur Treuil, Conseiller Commercial auprès de l'Ambassade de France, ainsi que ses Services, en liaison avec Monsieur Joubert, Directeur du Comité Permanent des Foires à l'Étranger, et Monsieur Ghenzer, ont su trouver chaque jour un événement, ou inviter une personnalité qui attirait à nouveau l'attention de tout Montréal sur l'Exposition. Le Premier Ministre du Canada, le Premier Ministre de la Province de Québec, le Cardinal Archevêque de Montréal, ont bien voulu consacrer chacun plusieurs heures à une visite détaillée... Enfin, le public a donné son verdict en venant faire queue aux guichets...

D'autres ont fort bien dit les enseignements d'ordre général ou culturel qu'il fallait tirer de cette première exposition générale française au Canada.

Au point de vue commercial, le résultat essentiel est d'avoir donné une image peut-être peu fouillée mais assez complète de l'ensemble de la production française. Les visiteurs ont pu voir qu'une bouteille de vin français avait été produite par une agriculture et une industrie équipées de machines françaises alimentées par de l'électricité produite par des turbines françaises et distribuée par des transformateurs français...

Des résultats immédiats importants ont été obtenus dans les domaines traditionnels: alimentation, art religieux, édition. Des résultats tangibles ont été obtenus dans le domaine des biens d'équipement, d'autres suivront, mais là il faut plus de temps pour conclure.

Une exposition se prépare, se fait et s'exploite.

Préparation et réalisation ont été une réussite. Saurons-nous faire de l'exploitation un succès à la dimension des efforts accomplis ?

Pour préciser, l'exposition se traduira-t-elle par un relèvement important des importations françaises au Canada ? Les statistiques douanières de 1955 et 1956 seront les seuls juges impartiaux du succès réel.

Qui doit assurer le succès ? Par quels moyens ?

Le client canadien d'abord, qui se souviendra de ce qu'il a vu, de ce que la France a tenté auprès de lui.

Mais ce client d'un pays en plein développement est sollicité de toutes parts et il faut l'aider à se souvenir...

D'abord, en répondant à toutes les demandes faites pendant l'exposition, ensuite en le relançant régulièrement par des visites, des catalogues bilingues, des démonstrations...

Vérités premières, banalités... Croyez-vous inutile de les répéter ?

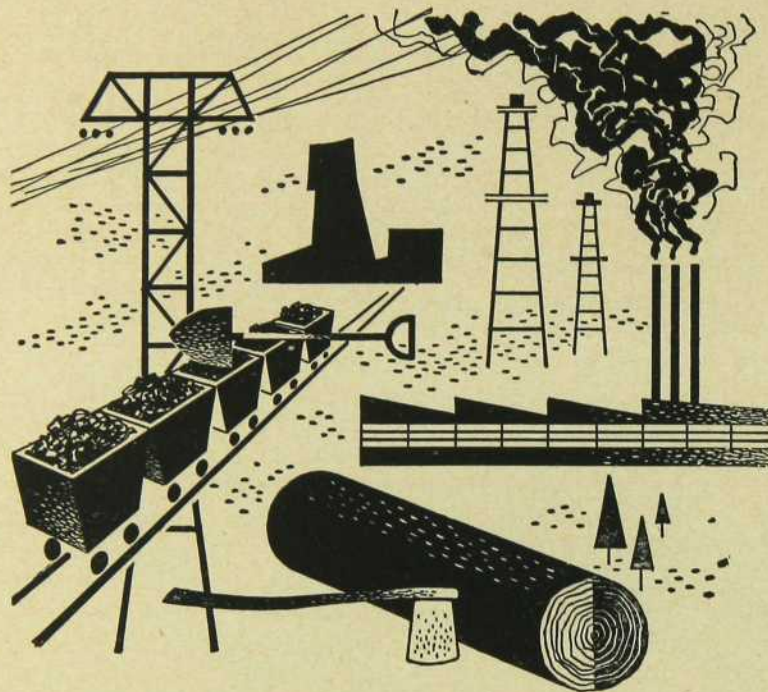
Les efforts individuels des importateurs, des maisons qu'ils représentent, sont la base essentielle sans laquelle rien ne peut être bâti ou consolidé. Mais ces efforts seront d'autant plus efficaces, que tous échangeront leurs informations, se grouperont lorsque leurs intérêts ne sont qu'apparemment divergents, collaboreront avec les Services du Conseiller Commercial.

Groupements de fournisseurs français d'activité complémentaires qui rendent la tâche de l'importateur commun moins ardue en lui permettant d'offrir des ensembles.

Rapprochement entre importateurs offrant à une même clientèle des produits ne se concurrençant pas pour une prospection plus poussée, moins coûteuse.

Réunions auprès du Conseiller Commercial, pour rechercher tous les moyens d'augmenter le chiffre d'affaire de la Maison France au Canada.

Et pourquoi pas dans le cadre de la Chambre de Commerce Française au Canada ? En particulier, dans les Comités spécialisés ?



Au Service des Industries du Pays

Le vaste réseau d'usines et d'entrepôts de la Société Canadian Liquid Air s'étend de l'Atlantique au Pacifique et dessert tous genres d'industrie.

Les procédés et l'équipement Liquid Air accélèrent et simplifient la production du métal partout dans les usines canadiennes, soit dans le découpage, le façonnage, le montage jusqu'au parachèvement des structures. Il en est de même dans le domaine de l'entretien, car ces mêmes procédés et ce même équipement aident à maintenir en service un outillage précieux en fournissant des moyens faciles et économiques de le réparer.

Toute demande de renseignements au sujet des gaz industriels et médicaux, de l'outillage de soudage et de coupage et des accessoires Canadian Liquid Air doit être adressée à la succursale ou au dépositaire L.A. le plus près de chez vous — il y en a dans tous les principaux centres du pays.



Canadian **LIQUID AIR** Company
LIMITED

ST. JOHN'S, SYDNEY, HALIFAX, MONCTON, QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON,
LONDON, WINDSOR, SARNIA, WATERLOO, PORT ARTHUR, WINNIPEG, REGINA, SASKATOON,
CALGARY, EDMONTON, CRANBROOK, VANCOUVER, VICTORIA.

Le banquet EDGAR FAURE

Parmi les diverses manifestations qui ont accompagné l'Exposition Française à Montréal une des plus marquantes a été sans contredit le banquet organisé, le 23 septembre dernier, en l'honneur de Monsieur Edgar Faure, conjointement par le Conseiller Commercial et la Chambre de Commerce Française.

Un nombre imposant de personnalités canadiennes et françaises assistaient à ce banquet. A la table d'honneur autour des Présidents, M. Raymond Treuil, Conseiller Commercial et financier près l'Ambassade de France, M. Jacques Bénard, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, et de l'invité d'honneur, Monsieur Edgar Faure, Ministre des Finances et des Affaires Economiques, avaient pris place Son Excellence Monsieur Hubert Guérin, Ambassadeur de France au Canada, M. M. W. Sharp, Représentant du Gouvernement fédéral, M. Paul Beaulieu, Ministre du Commerce de la Province de Québec, M. Raymond Laurent, Vice-Président de l'Assemblée Nationale Française, M. A. R. Métral, Vice-Président de l'Exposition, M. Jean Joubert, Directeur du Comité Permanent des Foires à l'Etranger, M. J. M. Gauvreau, Président du Comité Canadien de l'Exposition, MM. J. O. Asselin et Guy Vanier, Représentant la Ville de Montréal, M. Ernest Triat, Ministre Plénipotentiaire de France à Montréal, les Délégués de la Chambre de Commerce du Canada, de la Chambre de Commerce de la Province de Québec, du Board of Trade et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Après quelques mots d'introduction par M. Treuil, M. Edgar Faure, présenté par M. Bénard, prit la parole. Mettant délibérément de côté le discours préparé par ses collaborateurs, notre Ministre des Finances, au cours d'une brillante improvisation sur les grands problèmes d'actualité tint pendant plus d'une heure, l'assistance sous le charme de sa parole. Nos lecteurs et particulièrement ceux qui n'assistaient pas au déjeuner nous sauront gré de trouver ici quelques extraits caractéristiques de ce discours de grande classe.

Sur l'Exposition et sur ses résultats souhaitables :

« Je me plais à penser, dans ce pays où l'on comprend cela si bien, comme sur les rives de la Seine, comme

pour les bâtisseurs de cathédrales, que c'est là une oeuvre collective et comme elles d'ailleurs, c'est une oeuvre où l'on sent qu'il a fallu la foi en plus des aspects matériels, en dehors des machines, en dehors des tableaux, en dehors des livres, en dehors des robes et même en dehors de quelques jeunes filles charmantes dont une était de la Ville de Paris, il a fallu quelque chose de plus, qui était la foi dans cette création, dans cette rencontre du génie français et du génie canadien, dans cette Exposition Française à Montréal, dans ce qui est Paris dans Montréal et Montréal dans Paris et qui nous réunit ce matin. »...

«... Je forme le souhait de voir développer les échanges entre la France et le Canada. Ce développement est possible, il est facile, et il ne peut nuire à personne étant donné les faibles pourcentages où nous sommes. Si nous sommes à moins de 1% de notre commerce extérieur (entre nous), à moins de 1 pour mille de notre revenu national, nous voyons que le fait de donner à la France un peu plus de votre clientèle ne peut pas porter ombrage à vos fournisseurs les plus considérables et les plus habituels et que d'ailleurs la loi de la liberté internationale aussi précieuse que celle de la liberté économique intérieure, démontre que les échanges sont rarement à sens unique et que plus vous achèterez à la France, plus la France achètera au Canada ».

Sur le Canada :

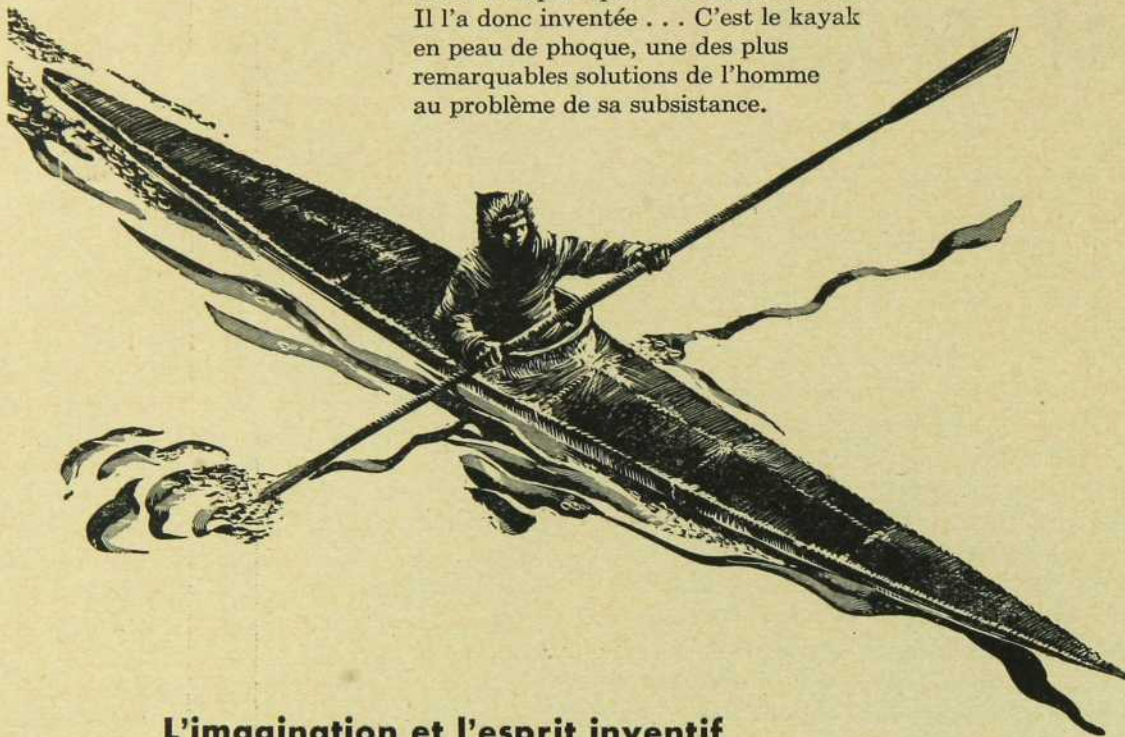
« Nous sommes dans cette ère que notre grand poète Paul Valéry a défini en disant que le temps du monde fini a commencé; c'est, je crois, une des choses importantes dans les décades que nous vivons. Le temps du monde fini commence. Mais dans ce monde fini, vous êtes un des pays qui gardent un des plus grands morceaux d'infini par l'espace de vos territoires et par toutes les perspectives qu'il donne à votre économie et à votre développement national ».

Et sur le fédéralisme canadien :

« C'est qu'en vivant votre vie ces jours-ci et en me replongeant dans votre histoire, je me sentais fortement intéressé par l'expérience du Canada dans le domaine des institutions du droit constitutionnel et de ce qu'on appelle le fédéralisme »... « Je sais qu'aucun pays n'a trouvé jusqu'ici d'institutions fédérales qui éliminent les difficultés entre les différents échelons du pouvoir. L'existence de ces difficultés n'est pas un plaidoyer contre le fédéralisme, c'est l'explication même du fédéralisme qui est un essai de solution difficile pour résoudre des problèmes qui sont également difficiles. Car l'association des hommes libres, l'association des cantons, des provinces ou des nations libres a toujours été un des problèmes les plus difficiles de l'histoire »...



Il fallait au chasseur esquimau une embarcation rapide et légère, à la fois robuste et pratiquement insubmersible. Il l'a donc inventée . . . C'est le kayak en peau de phoque, une des plus remarquables solutions de l'homme au problème de sa subsistance.



L'imagination et l'esprit inventif

furent les deux clefs du problème de l'Esquimau. Ici, à la Banque Royale, nous croyons que ces mêmes qualités sont des plus importantes dans le domaine bancaire: l'imagination aide à prévoir l'avenir, et l'esprit inventif permet de faire face aux événements à mesure qu'ils surgissent. Résultat: un système bancaire d'une extrême souplesse, constamment modifié selon les besoins de notre clientèle.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Actif: plus de \$2,800,000,000

Sur la France, après avoir expliqué ses difficultés d'ordre démographique dues à la saignée de 1914 - 1918, et d'ordre matériel, conséquences de l'occupation, du pillage systématique par les Allemands, et des frais colossaux de la reconstruction.

« Nous avons, je crois, traversé la période la plus difficile. Vous savez que nous n'avons pu le faire qu'au prix de ce que l'on appelle l'inflation, par suite des circonstances, et aussi parfois par suite des erreurs des hommes, nous avons connu les méfaits de l'inflation. L'inflation est le mal français... »

« ... La France est sensible à l'inflation. Elle a beaucoup souffert. Depuis que j'ai repris la direction du Ministère des Finances et de l'Economie, je me suis efforcé d'aboutir au programme d'une expansion sans inflation, c'est-à-dire d'augmenter le revenu national sans augmenter la hausse des prix qui aboutit d'ailleurs à annuler l'augmentation du revenu lui-même. Cela paraît très simple, mais il faut y penser tous les jours ».

Sur la politique extérieure de la France :

Faisant suite à quelques considérations sur la guerre d'Indo Chine :

« Nous devons en ce moment nous placer dans la réalité qui nous impose des devoirs à nous Français et (le Gouvernement l'a compris) de ne jamais laisser se créer, fussent par les malentendus dans les autres pays qui sont dans notre « guidance » une situation analogue à celle qui se trouvait en Indo-Chine, de tirer la leçon directe, fut-elle cruelle, de tout ce que nous avons fait et de tous les bienfaits que nous apportons à tant de peuples »... « C'est parce que nous avons donné aux musulmans d'Afrique du Nord l'instruction, la santé, la culture, l'esprit, que maintenant ils réclament de plus en plus, ce que nous devons comprendre, la nécessité de leur laisser gagner cet univers pour lequel nous les avons préparés et éduqués. Et nous devons trouver dans l'avenir, de nouvelles formes d'association des peuples qui, tout en sauvegardant la présence française permettent à ceux qui ont été nos élèves, d'accomplir les aspirations que nous leur avons nous-mêmes apprises et inculquées. C'est une tâche difficile et lourde, mais elle ne sera pas au delà de notre génie si elle n'est pas en deçà de notre conscience ».

Sur la CED :

« Je sais combien l'on peut discuter de cette question à l'étranger puisque nous en discutons en France. Je sais que certains de nos amis peuvent croire que

la formule dite de la C.E.D. était bonne puisque moi-même, comme Président du Conseil j'en avais fait approuver le principe par le Président »... »

« Mais ce que je puis vous dire c'est que la décision du Parlement français de rejeter cette formule n'a, à aucun degré, le caractère d'une négation de l'Alliance Atlantique, d'un abandon de notre formule d'idéal »... « Mais vous comprendrez cependant les grandes hésitations que peut avoir mon pays à entrer dans une communauté supranationale aux côtés de l'Allemagne, l'ennemi d'hier, dont nous oublions qu'elle fut notre ennemie, mais sans avoir près de nous, sinon au même fond de communauté du moins dans une certaine mesure de participation, l'Angleterre, notre amie et notre alliée. Je suis persuadé que nous trouverons la formule nécessaire car nous avons trouvé l'Organisation Atlantique, nous avons déjà fait l'OTAN, que l'on appelle aussi NATO, l'Organisation Atlantique et je ne sais pas si nous sommes tous conscients de l'importance de cette institution ».

« Et en conclusion, revenant aux prémices de ce magnifique discours : à cette union de la machine et de l'âme, du temporel et du spirituel, de l'électronique et du vitrail :

Mais aucune de vos machines, M. Métral, n'arrivera jamais à la complexité de la pensée humaine. Et le plus grand bulldozer du monde par quelque usine qu'il fut fait, n'aura jamais la force dynamique que — les prélats m'excuseront de le dire — peut produire la prière ».

« C'est celle que je forme que notre rencontre aujourd'hui soit un de ces instants d'acquiescement dont parlait le poète, où nous sentons tout ce que la fraternité humaine, l'union des hommes de bonne volonté et de foi, peut faire dans un monde qui doit être celui du bien et du beau ».

Invité à son tour à prendre la parole, M. Paul Beau-lieu, Ministre du Commerce de la Province de Québec, remercia M. Edgar Faure d'avoir appuyé de sa haute autorité le projet d'une Exposition française à Montréal et d'avoir ainsi contribué à la brillante réalisation qu'il a été donné à tout le monde d'admirer. Il rappela les richesses naturelles énormes de la Province de Québec et en profita pour inviter les financiers français à investir leurs capitaux au Canada et particulièrement dans la Province de Québec promise à un si brillant avenir.

M. NOUGIER

P.S. Nous sommes reconnaissants à Mr le Conseiller Commercial de France de nous avoir communiqué le texte sténographié du discours de Mr Edgar Faure.

C. E. Racine & Cie Limitée

COURTIERS EN DOUANE
ET TRANSITAIRES

Board of Trade Building
Montreal
Téléphone : MA. 5293

TOURISTES CANADIENS

Voyagez économiquement

SAINT CHRISTOPHE MOTOR

3, rue SCHEFFER, Paris (16e)
(Trocadéro)

T. PASSY 33.61, COPERNIC 46.26

Seul spécialiste de la vente de voitures automobiles
avec garantie de revente

vous procurera la voiture idéale pour votre séjour
en France

Grand choix de voitures américaines, anglaises,
françaises et allemandes,
neuves et occasions récentes

TOUTES FORMALITES — ASSURANCES
Adr. Télégraphique: SAINTOR - PARIS

Réservez dès maintenant



vosre exemplaire du

BOTTIN MONDIAL 1955

I. LE MONDE PAR PROFESSIONS :

Répertoire alphabétique des produits faisant l'objet du commerce international.
Pour chaque produit : les noms et adresses des principaux producteurs et négociants de chaque pays.

II. LE MONDE PAR ÉTATS :

SUR CHAQUE PAYS : Informations d'ordre géographique et économique.
SUR CHAQUE VILLE IMPORTANTE : Renseignements commerciaux et administratifs. Listes sélectionnées de Banques, Hôtels, Compagnies d'Assurances, Importateurs, Exportateurs, Compagnies de Navigation, Agences maritimes et aériennes, etc . . .

III. CARTOGRAPHIE : 77 Cartes et Plans.

GUIDE INDISPENSABLE DE L'EXPORTATEUR ET DE L'IMPORTATEUR, LE BOTTIN
MONDIAL A AUSSI SA PLACE DANS TOUT BUREAU MODERNE BIEN ORGANISÉ.

JEAN NOLIN, AGENT GÉNÉRAL AU CANADA

1265, RUE STANLEY, MONTRÉAL

TÉLÉPHONE: UN. 6-7057

L'Édition Canadienne Française

Avant la guerre, il n'est pas exagéré de dire que l'édition de livres en langue française n'existait pratiquement pas au Canada. Les libraires s'approvisionnaient en France et les quelques écrivains qui désiraient se voir imprimés étaient presque toujours obligés de le faire à leurs frais en s'adressant à des communautés religieuses, propriétaires d'imprimeries, qui éditent des bulletins, des revues ou des ouvrages confessionnels. Les malheureux auteurs devaient ensuite vendre leurs livres en traitant avec des grossistes pour essayer de récupérer le prix de l'impression de leur ouvrage. L'absence de maisons d'édition était, bien entendu, due au fait que le marché canadien français était extrêmement réduit et, par conséquent, qu'il était commercialement impossible de faire vivre une maison d'édition. Le livre, en effet, ne peut se vendre bon marché que parce qu'il est tiré à un nombre important d'exemplaires. Avant qu'un seul livre soit imprimé, il a fallu dépenser, pour la composition, la mise en page et la correction des épreuves, des sommes qui, aujourd'hui, se chiffrent par plusieurs centaines de dollars. Autrement dit, si l'on imprimait un exemplaire unique d'un livre, cet exemplaire unique, coûterait plusieurs centaines de dollars. Au contraire, lorsque ces frais préliminaires sont supportés par un grand nombre d'exemplaires, ils finissent par représenter une somme tellement infime pour chaque livre, qu'ils deviennent presque négligeables.

Entre ces deux extrêmes il y a évidemment un chiffre idéal qui correspond à celui du tirage d'une édition normale. Au Canada, ce chiffre est de 4,000, c'est-à-dire qu'il faut un tirage de 4,000 exemplaires pour que le prix de revient du livre soit économique. Or, si l'on considère que la population de langue française est d'environ 4,000,000, il n'est pas exagéré de considérer que la vente de 4,000 exemplaires d'un livre dans la province de Québec correspond à la vente de 60,000 exemplaires en France. Autrement dit, seuls de très grands succès de librairie peuvent vendre 4,000 exemplaires dans la province de Québec. Il n'est donc pas étonnant que l'édition canadienne de langue française ait été pratiquement inexistante avant la guerre.

L'occupation de la France par les armées allemandes en 1940 créa une situation exceptionnelle. Rapidement, les stocks de livres que possédaient les libraires se trouvèrent épuisés et les libraires français du Mexique, d'Argentine, du Brésil et d'autres républiques sud-

américaines, voyant également leurs stocks s'épuiser, s'adressèrent à leurs collègues canadiens dans l'espoir de trouver chez eux les livres qu'ils ne pouvaient plus se procurer en France. La demande du public grandissait de mois en mois. D'autre part, de nombreux écrivains français, réfugiés aux États-Unis, se mettaient à la recherche d'éditeurs capables de faire paraître leurs ouvrages et c'est ainsi que, dès l'automne 1940, on voyait apparaître, sur le marché américain, des livres de langue française qui avaient été édités par des éditeurs new-yorkais. C'est alors que le gouvernement canadien prit une mesure, qui fut parfois violemment critiquée en France après la guerre au nom des droits sacrés de l'auteur sur son ouvrage, mais qui eut pour effet de faire naître, comme par un coup de baguette magique, une édition canadienne française. Le gouvernement autorisait, en effet, à publier n'importe quel ouvrage français sans l'autorisation de l'auteur ou de l'éditeur original à la condition qu'un droit d'auteur de 10% du prix de vente au détail des ouvrages ainsi imprimés et vendus serait déposé au séquestre, à Ottawa, aux noms des auteurs et des éditeurs originaux qui, après la guerre, pourraient prendre possession de ces sommes.

On peut dire que cette décision du gouvernement canadien contribua, plus que toute autre, au maintien de la culture française sur le continent américain. Grâce à elle, les grands écrivains français contemporains continuèrent à être lus, aussi bien au Canada que dans les différents pays des deux Amériques et les étudiants dans leurs universités purent se procurer les oeuvres de Gide, de Proust, de Montherlant ou de François Mauriac qui ne pouvaient plus leur être expédiés de France.

Dès l'automne de 1941, une douzaine de maisons d'édition avaient vu le jour à Montréal et les livres qu'elles éditaient disparaissaient des étalages des libraires avec une extraordinaire rapidité. En cinq années de guerre, les jeunes éditeurs canadiens imprimèrent douze millions de volumes, dont la moitié, environ, fut exportée.

En 1945, il existait à Montréal une vingtaine de maisons d'édition, toutes florissantes en apparence et qui publiaient chacune plusieurs livres par mois. En 1950, il n'en restait que trois, et leur activité était réduite au minimum. Que s'était-il passé ?



Spécialités Pharmaceutiques

M O N T R É A L

Coty

PARFUMS DE LUXE

COTY (CANADA) LIMITÉE
MONTREAL

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

NEW YORK • PLYMOUTH • LE HAVRE

20 novembre	LIBERTE	23 février	LIBERTE
27 novembre	ILE DE FRANCE	2 mars	ILE DE FRANCE
5 janvier	ILE DE FRANCE	12 mars	LIBERTE
19 janvier	LIBERTE	19 mars	ILE DE FRANCE
5 février	LIBERTE	30 mars	LIBERTE

PROGRAMME DES CROISIERES AUX ANTILLES ET EN AMERIQUE DU SUD — SAISON 1954/1955

ILE DE FRANCE	- 23 décembre	- 12 jours
ILE DE FRANCE	- 28 janvier	- 17 jours
ILE DE FRANCE	- 17 février	- 12 jours
ANTILLES	- 5 février	- 16 jours
	au départ de Galveston	
ANTILLES	- 25 février	- 16 jours
	au départ de Nouvelle-Orléans	

Renseignements auprès des agences de tourisme, ou de

French Line

1196 Place Phillips — Montréal



Bernard Valiquette, qui s'était lancé dans l'édition en 1941 avec un capital de \$200 et qui, en cinq années, avait fait imprimer plus d'un million de volumes, se voyait brusquement forcé de liquider son affaire et de remettre en gage à son imprimeur les cent mille volumes qu'il avait en stock.

Lucien Pariseau, dont les luxueuses éditions prouvaient son goût parfait et son éclectisme, abandonnait 125,000 volumes à ses créanciers et prenait une situation à New-York.

Les Editions de l'Arbre, qui avaient fait connaître Laetelle aux Canadiens et qui publiaient une excellente revue littéraire intitulée « La nouvelle relève » se mettaient volontairement en liquidation.

Les Editions Pascal, qui avaient découvert Gabrielle Roy et publié son célèbre « Bonheur d'Occasion », incapables de verser à l'auteur les droits considérables qui lui revenaient sur la vente de plus de vingt mille exemplaires, se voyaient forcées de lui rendre tous ses droits et Gabrielle Roy pouvait ainsi, quelques mois plus tard, profiter seule de la vente de ses droits français et américains.

Mais à quoi bon continuer cette énumération. Citons plutôt les survivants qui, nous l'avons dit plus haut, n'étaient que trois. Je dis bien « n'étaient » et non pas « ne sont » parce que, depuis, l'un des trois, Les Editions Variétés, a disparu.

Les deux autres doivent d'ailleurs leur survivance à des conditions particulières. L'un, les Editions Chantecler, est la propriété d'un imprimeur et l'autre, les Editions Beauchemin, est depuis cinquante ans spécialisé dans les manuels scolaires.

Autrement dit, si ces deux survivants s'étaient trouvés dans la même situation que leurs confrères, exclusivement éditeurs d'oeuvres littéraires, ils auraient vraisemblablement subi le même sort.

La crise — et le mot est bien faible pour désigner le cataclysme qui frappa l'industrie de l'édition — a eu des causes. Quelles ont été ces causes, c'est ce qu'il nous faut maintenant expliquer.

Si une faillite s'explique souvent par le fait qu'une affaire est mal gérée, qu'elle manque de capital ou que ses dirigeants ont été imprudents, dans le cas qui nous occupe, lorsque toute une industrie est frappée, il faut chercher ailleurs les causes du désastre.

En fait, il y a eu trois causes principales : l'absence d'écrivains canadiens, la réapparition de livres importés de France et les difficultés de la vente en librairie.

Voyons ce qu'il faut entendre par « absence d'écrivains canadiens ». Nous avons vu qu'avant la dernière

guerre, il n'y avait pas d'édition canadienne française. Le commerce du livre était presque entièrement limité à la vente des livres importés de France. Dans ces conditions, il n'est pas extraordinaire de constater que le Canada Français ne possédait pratiquement pas d'écrivains. Quelques chercheurs publiaient à leurs frais le résultat de leurs études, quelques penseurs publiaient à compte d'auteurs des plaquettes pour faire connaître leurs idées, mais, dans le domaine du roman, qui est de loin le plus populaire des genres littéraires, la production était si faible qu'on peut la dire inexistante.

« Pas d'éditeurs, pas d'écrivains » est un aphorisme qui n'a pas besoin de démonstration. Pourquoi écrire si l'on ne peut se faire éditer ?

Le corollaire de cet aphorisme « Pas d'écrivains, pas d'éditeurs » est à première vue tout aussi évident, mais dans le cas qui nous occupe, les jeunes éditeurs canadiens qui réimprimaient des auteurs français ne s'étaient pas rendus compte qu'il y a une différence fondamentale entre la position d'éditeur original d'une oeuvre et l'éditeur d'une réimpression. Le premier, lorsqu'il a des auteurs sous contrat, dispose d'un véritable capital-talent dans lequel il peut puiser à volonté, soit qu'il décide de publier une nouvelle édition d'un livre à succès, soit qu'il soit assuré d'avoir à publier un certain nombre de nouveaux livres chaque année, dont les auteurs ont chacun une certaine clientèle prête à acheter automatiquement le nouveau roman de leur auteur favori. Le second, c'est-à-dire l'éditeur de réimpression, ne dispose que des droits qui lui sont accordés par l'éditeur original, c'est-à-dire le droit d'imprimer un certain nombre d'exemplaires d'un livre et de payer pour cela des droits d'auteur substantiels, basés sur le nombre d'exemplaires imprimés et non pas, comme c'est le cas de l'éditeur original vis-à-vis de ses auteurs, sur le nombre d'exemplaires vendus.

A la fin de la guerre, par conséquent, les éditeurs canadiens n'avaient pas de capital-talent, mais, un peu partout, des écrivains en puissance avaient commencé à mettre sur le papier les rêves qui les hantaient. Ainsi l'industrie de l'édition, créée artificiellement par des conditions extraordinaires, donnaient naissance à des écrivains. Malheureusement, avant même que ces derniers aient pu se faire connaître, l'édition canadienne disparaissait.

Lorsque survint la crise de l'édition qui provoqua la disparition de presque tous les éditeurs et condamna à une activité réduite les maisons survivantes, plusieurs écrivains de talent venaient de se révéler : Roger Lemelin venait d'écrire « Au pied de la pente douce » ; Gabrielle Roy avait publié « Bonheur d'occasion » ; Robert Charbonneau en était à son troisième roman ; Germaine Guèvremont terminait « Le Survenant » ; Yves Thériault venait de faire des débuts éclatants avec ses

« Contes pour un homme seul ». Ces nouveaux auteurs se joignaient ainsi au groupe restreint formé par les quelques romanciers qui s'étaient déjà fait connaître avant-guerre, comme Ringuet, Léo-Paul Desrosiers et Harry Bernard. Mais, si tous ces auteurs se trouvaient à peu près certains de pouvoir continuer leur carrière, grâce aux trois maisons d'édition qui subsistaient, un grand nombre de jeunes dont le premier ouvrage n'était pas terminé au début de 1946 se voyaient brutalement privés d'espérance. Hier encore, tout semblait facile, les éditeurs cherchaient des talents nouveaux, aujourd'hui les portes largement ouvertes se referment et il devient tout aussi difficile qu'autrefois de se faire éditer.

Pendant les trois années qui suivirent la fin de la guerre, la situation fut si grave que deux nouveaux écrivains seulement parvinrent à se faire éditer et connaître du grand public: André Giroux avec « Au delà des Visages » et Jean-Jules Richard avec « Neuf jours de haine ». Il fallut l'apparition de nouveaux éditeurs pour que le mouvement en avant reprenne, mouvement qui, d'ailleurs, s'accélère sans cesse et qui permet d'espérer dans un avenir prochain l'avènement d'une génération nouvelle d'écrivains.

Mais avant de parler de ces nouveaux éditeurs qui ont abordé le problème de l'édition sous un angle nouveau, il nous faut terminer l'analyse de la crise 1945-46.

Nous avons vu que l'absence d'auteurs canadiens avec toutes les conséquences que cela entraînait, était la cause la plus profonde du désastre qui frappa l'industrie de l'édition. Mais il y en avait deux autres de première importance: la réapparition de livres importés de France et les difficultés de la vente en librairie.

La guerre terminée, l'importation de livres français reprit tout naturellement. Du jour au lendemain, apparurent aux devantures de librairies des titres nouveaux qui attiraient les acheteurs. Les oeuvres d'écrivains inconnus en 1939 comme Sartre et Camus prenaient le devant de la scène occupée depuis des années par les réimpressions de Duhamel, Mauriac ou Saint-Exupéry. D'autre part, les éditeurs français, qui craignaient que la guerre leur ait fait perdre le marché canadien, n'étaient nullement disposés à envisager les divers projets de distribution que leur soumettaient leurs collègues canadiens. Plutôt que de confier le soin de vendre leurs livres à ces jeunes éditeurs nés de la guerre, ils préféraient renouer des relations commerciales avec les libraires grossistes qu'ils connaissaient de longue date. Les jeunes éditeurs canadiens se trouvèrent donc, du jour au lendemain, privés de la possibilité d'éditer de nouveaux titres et la vente des ouvrages qu'ils possédaient en stock se trouva en même temps considérablement freinée, non seulement au Canada, mais aussi dans les deux Amé-

riques. Buenos Ayres, Rio, Mexico avaient, en effet, été, pendant la guerre, d'excellents clients pour les éditeurs canadiens. Du jour au lendemain, les libraires sud-américains cessèrent leurs commandes, préférant s'adresser à nouveau aux éditeurs français.

Ne pouvant plus renouveler leurs stocks en imprimant de nouveaux titres, privés d'un marché extérieur considérable, il ne restait aux éditeurs canadiens que le marché national ou plutôt provincial, sur lequel d'ailleurs les livres nouvellement importés de France leur faisait une dangereuse concurrence.

Les mieux gérées parmi les maisons d'édition montréalaises auraient cependant pu survivre si ce marché provincial avait été facile à prospecter. Une guerre de prix restait en effet possible, car les livres importés de France, passant entre les mains de plusieurs intermédiaires avant d'atteindre le public, se vendaient plus cher que le livre imprimé au Canada et, d'autre part, le papier employé dans l'impression des livres importés était d'une qualité lamentable. Mais la vente du livre dans la province de Québec posait des problèmes que personne encore n'avait pu résoudre.

Dans un pays comme la France où la population est dense, la moindre petite ville peut faire vivre un libraire. En effet, si la population de la ville en question ne suffit pas, il se trouvera toujours, à dix ou quinze kilomètres à la ronde assez de gens pour former une clientèle suffisante au libraire. Dans la province de Québec, en dehors de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et d'une demi-douzaine d'autres villes, aucune agglomération n'est assez importante pour permettre à un libraire de voir son commerce prospérer. Chose plus grave, d'une petite ville à une autre, d'un village à l'autre, il y a tant de distance qu'il serait inconcevable de penser qu'on puisse faire le déplacement pour acheter un livre.

C'est cette dispersion de la population qui explique le fait qu'encore aujourd'hui il n'existe pas 100 librairies pour servir une population de langue française de près de quatre millions d'habitants et que les trois-quarts de ces librairies se trouvent concentrées à Montréal et Québec. Or, le premier client de l'éditeur, c'est le libraire. Plus il y a de libraires, plus il est facile de vendre des livres, car chaque libraire est un vendeur qui, dans son petit domaine, se démène pour toucher sa clientèle et l'intéresser aux livres qu'il a dans son magasin. Le petit nombre de libraires dans la province de Québec rendait l'éditeur vulnérable à la moindre crise.

Voilà pourquoi la jeune édition canadienne française s'effondra au premier coup et pourquoi, aujourd'hui où elle renaît de ses cendres, elle emploie des procédés nouveaux.

En 1947, l'édition canadienne française, si florissante durant les trois dernières années de guerre, avait presque totalement disparu et elle disparaissait au moment même où se révélait de nouveaux romanciers, au moment même où se levaient une génération d'écrivains qui avaient quelque chose à dire et le talent voulu pour se faire entendre.

La guerre avait provoqué de grands bouleversements dans la province de Québec. Sa population, jusque-là rurale, avait été attirée vers les villes, vers les usines géantes que la guerre avait fait naître. L'exploitation des richesses naturelles de la province de Québec s'était accélérée. Partout on découvrait de nouveaux gisements de minerais et l'industrialisation du pays se poursuivait, après la guerre, à un rythme accéléré. Entre autres résultats, cet enrichissement provoqua l'entrée, dans les rangs serrés d'une bourgeoisie restreinte et conservatrice, d'éléments nouveaux, moins raffinés sans doute, mais plus entreprenants, plus ambitieux aussi et qui étaient anxieux de conquérir en quelques années cette respectabilité bourgeoise que leurs prédécesseurs avaient mis des générations à obtenir. Il y avait enfin les anciens combattants qui venaient de passer quelques années en Angleterre et en France et qui, au contact de ces vieux pays, s'étaient complètement transformés. Ils étaient revenus au Canada avec des idées nouvelles, des horizons nouveaux. Ils s'intéressaient à mille problèmes qui, avant la guerre, les auraient laissés froids.

Tous ces éléments faisaient que le public lecteur, par rapport à l'avant-guerre, ne s'était pas contenté de grandir proportionnellement à la population, mais qu'il avait au moins triplé. On pouvait, par conséquent, vendre en 1947 dans la province de Québec, trois fois plus de livres qu'on en vendait en 1939.

Cette situation paradoxale: absence de maisons d'édition au moment même où le marché du livre français se développait, ne pouvait manquer d'être remarquée par les spécialistes et c'est pourquoi nous avons vu, en 1947, plusieurs sociétés se former pour l'importation et la distribution du livre français au Canada, tandis que les anciens grossistes: Beauchemin, Granger, Pony, voyaient leur chiffre d'affaire augmenter dans des proportions considérables.

Mais si cette importation de livres répondait aux désirs du public montréalais et québécois, il ne touchait guère le public des petites villes et tous ceux qui vivaient loin des grands centres, puisque seules les grandes villes possèdent des librairies.

Comment satisfaire ce public éparpillé? Comment compléter l'action du vendeur naturel du livre, c'est-à-dire du libraire, surtout là où elle ne pouvait s'exercer?

On peut toucher le lecteur chez lui, dans sa maison, au coin de son feu, de plusieurs façons. Un vendeur

peut, de porte en porte, proposer sa marchandise. C'est un système employé, d'ailleurs magistralement, par les vendeurs d'ustensiles de ménage, depuis les brosses à reluire jusqu'aux aspirateurs. Mais pour le livre, ce système n'a donné de bons résultats que lorsqu'il s'agissait de vendre des livres coûteux comme le Larousse ou le Quillet. Pour un livre ordinaire, le porte à porte ne pouvait qu'échouer. Le prix moyen d'un livre ordinaire étant de \$2.00 — et la commission d'un vendeur de livres ne pouvant guère dépasser 10% — pour vivre et payer ses frais de déplacement (considérables étant donné l'immensité du territoire à couvrir), il aurait fallu vendre une centaine de livres par jour, ce qui est matériellement impossible lorsque chaque client n'en achète qu'un ou deux.

Si l'on ne peut vendre du livre de cette façon, il n'en reste pas moins que l'on peut toucher le lecteur chez lui en se servant de la poste, c'est-à-dire en lui écrivant des lettres, en lui envoyant des circulaires et en lui expédiant par paquet-poste le livre qu'il désire. C'est ce que font les « Book-clubs », ou Cercle du Livre.

Qu'est-ce qu'un « Book-club » ou Cercle du Livre? C'est une organisation qui recrute des membres en mettant des annonces dans les journaux ou en envoyant des circulaires à des listes de gens triés sur le volet. Ces membres, en échange de leur adhésion, reçoivent des livres gratuitement et leur seule obligation est d'acheter quatre ou six livres par an, aussi longtemps qu'ils demeurent membres du Cercle.

On voit immédiatement l'avantage d'un tel système. L'éditeur, en effet, au lieu d'imprimer plusieurs milliers d'exemplaires d'un livre, dont la plus grande partie dormira dans son entrepôt pendant des mois et des mois, immobilisant ainsi un capital considérable, sait d'avance, à quelques dizaines d'exemplaires près, combien il lui en faut pour satisfaire ses membres. Il n'imprime donc que le nombre d'exemplaires dont il a besoin et, par conséquent, son expédition terminée, il ne lui reste pas de stock.

Un autre avantage important, c'est que la formule même exige que le Cercle du Livre fasse paraître au moins un livre par mois, par conséquent, les frais généraux de l'affaire peuvent se distribuer de façon égale, alors qu'un éditeur ordinaire a bien mal à régulariser sa production. Il a des saisons de vente, comme l'automne et le printemps, et des saisons mortes comme l'été et l'hiver. Le Cercle du Livre, lui, ne connaît pas de morte-saison.

C'est ainsi que le Cercle du Livre de France, dont le siège est à Montréal, publie toutes les quatre semaines, un ouvrage français dont il a obtenu les droits de réimpression de l'éditeur original. Il choisit ces ouvrages sur manuscrits ou sur épreuves et l'édition canadienne est ainsi entre les mains du public avant que l'édition

française arrive au Canada. Le livre est donc déjà connu et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'édition française, loin d'en souffrir, se vend très bien, bien qu'elle soit un peu plus chère que l'édition du Cerele. Le Cerele publie principalement des romans, mais tous les trois ou quatre mois, il publie des ouvrages historiques ou des essais de nature à intéresser ceux de ses membres que la littérature romanesque laisse froids. Le Cerele enfin a créé un prix littéraire de \$1,000, qui est attribué chaque année à un auteur canadien français et il publie comme sélection mensuelle le manuscrit primé.

L'Institut Littéraire de Québec lui, n'est pas venu tout de suite à l'édition. Il a commencé par utiliser le système du « Book-club » pour vendre à ses membres des ouvrages qu'il se procurait, à très bon marché, parce qu'ils constituaient des fins de stocks des éditeurs. Il a de cette façon écoulé un très grand nombre de livres qui ne se seraient peut-être jamais vendus autrement. Mais le moment vint où les stocks canadiens furent épuisés et où, même en France, il devint difficile de se procurer plusieurs milliers de volumes d'un même titre à des taux dérisoires.

C'est donc en quelque sorte son succès même qui força un jour le Directeur de l'Institut Littéraire à faire de l'édition. Il eut alors l'idée excellente de ne pas chercher à concurrencer le Cerele du Livre de France, mais au contraire à se faire une clientèle différente en offrant à ses membres deux livres par mois, dont un français et un canadien pour le prix que le Cerele du Livre de France demande d'un seul volume. Il continua donc à se procurer des livres français à bas prix et il fit imprimer des ouvrages canadiens originaux, ce qui donne un débouché très intéressant aux auteurs qui n'ont pu remporter le Prix du Cerele ou qui n'ont pas voulu concourir.

Quant au Cerele du Livre Romanesque, troisième des grands « Book-clubs », il se cantonne exclusivement dans la littérature qu'on appelle « à l'eau de rose » et, chaque mois, il envoie à ses très nombreux membres le dernier roman de Magali, de Claude Jaunière ou de Delly. Grâce à des accords passés avec les éditeurs français qui se sont spécialisés dans ce genre de littérature, il parvient à publier ces ouvrages au moins trois mois avant qu'ils ne sortent à Paris, assurant ainsi à ses membres une exclusivité absolue, ce qui n'est pas le moindre élément de son extraordinaire succès.

Le Cerele du Roman Policier enfin, qui a été lancé récemment, se cantonne, comme son nom l'indique, dans le roman policier. Mais à côté des romans anglais et américains qu'il publie en traduction, il offre à ses membres de nombreux romans policiers français. Georges

Simenon, par exemple, donne la primeur de ses « Maigret » aux lecteurs canadiens par le truchement de ce Cerele.

On ne saurait trop souligner l'importance de ces Cercles du Livre sur l'extension du marché du livre français au Canada.

Il n'est pas de meilleur lancement pour un livre que d'être choisi par un « Book-club ». Répandu brutalement à plusieurs milliers d'exemplaires dans un marché restreint, il y fait sensation. Il est du jour au lendemain le livre dont tout le monde parle et par conséquent, comme un « Book-club » ne peut jamais servir qu'une petite fraction du public qui lit, tous ceux qui n'en font pas partie se précipitent chez les libraires pour acheter l'édition française de ce livre dont tout le monde parle.

Mais si l'Édition Canadienne se limitait à servir de publicité au livre français, elle ne remplirait pas sa mission qui est, avant tout, de permettre à la jeune et déjà vigoureuse littérature canadienne de conquérir une place dans le monde des lettres, digne de la culture dont elle est l'héritière et digne de l'avenir merveilleux du Canada.

Pierre TISSEYRE

**L'ÉDITION 1954 de l'Annuaire FRANCE TEXTILE
vient de paraître.**



Cet Annuaire fondé en 1908, est édité sous le haut patronage de l'UNION des INDUSTRIES TEXTILES.

Il donne la liste complète des ressortissants de l'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE, classés par ordre Alphabétique & Géographique & par spécialités de fabrication.

De plus un chapitre très important est consacré aux Fournisseurs de l'INDUSTRIE TEXTILE « MATERIEL, ACCESSOIRES, PRODUITS CHIMIQUES etc. »

Cet Annuaire paraît chaque année, et l'exactitude des renseignements qu'il contient, en fait un instrument de travail indispensable pour ceux qu'intéresse l'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE.



IL EST EN VENTE À LA

SOCIÉTÉ PUBLI-ÉDITIONS

10, rue des PYRAMIDES, PARIS 1^o
Tél.: OPERA 84-90.

L'Annuaire France Textile peut être consulté au Secrétariat de la Chambre de Commerce Française au Canada

429, Ave VIGER, MONTREAL

UN NOUVEAU PROCÉDÉ DE SOUDAGE ÉLECTRIQUE ET CONTINU DES TUBES ÉPAIS

Le texte ci-dessous a été mis au point grâce aux informations fournies par la Société des Echafaudages Tubulaires Burton et de son regretté Président, M. Larre, inventeur du procédé.

GÉNÉRALITÉS

Une société française vient de mettre au point une nouvelle machine entièrement automatique pour le soudage électrique des tubes. La découverte de ce nouveau procédé de soudage marquera une date importante dans la fabrication des tubes et des tubes gaz, en particulier.

La fabrication de ces tubes gaz (tube épais) s'effectuait, jusqu'à ce jour, selon deux procédés caractérisés chacun par le mode de production de l'énergie calorifique nécessaire à la soudure.

1. Soudage au four (charbon ou au gaz)
2. Soudage électrique.

Le premier procédé (soudage au four) se divisait lui-même en procédé discontinu et continu suivant que le feuillard était chauffé, roulé et soudé en bandes de longueur limitée, ou au contraire d'une façon continue. Ce mode de fabrication relativement ancien, utilisant un four comme source de chauffage, est d'un rendement thermique très faible. De plus, la bande de feuillard étant chauffée sur toute sa section, l'ébauche du tube est rouge et un forgeage parfait est impossible dans ces conditions. La soudure ainsi réalisée n'est, en vérité, qu'un collage des deux lèvres de l'ébauche.

Le second procédé (soudage électrique) se divise également en deux systèmes caractérisés par la position de la molette de soudage par rapport à la fonte de l'ébauche du tube.

Un procédé américain utilise deux molettes d'amenée de courant placées face à face de chaque côté de la fente; ce système donne de bons résultats au point de vue soudage, mais demande une préparation spéciale du métal utilisé : Epaisseur très régulière, largeur de bande constante et décapage très soigné. L'emploi d'un courant de 360 périodes au lieu de 50 permet une augmentation de la vitesse de soudage, mais nous soulignons que ce système ne peut être utilisé que pour le soudage de tubes minces et non de tubes gaz.

Un deuxième procédé, employé en Europe, utilise comme amenée de courant deux galets latéraux et une molette placée à cheval sur la fente. La molette se trou-

vant sur la fente du tube, seuls les bords de cette fente sont chauffés au blanc soudant. Une condition essentielle pour avoir une bonne soudure, est que la molette soit rigoureusement axée sur la fente, ce qui oblige à prendre de grandes précautions pour l'y placer et surtout pour l'y maintenir et demande beaucoup de préparation, d'autant plus que le métal utilisé est un feuillard laminé à chaud. Le rendement au point de vue électrique est faible; la source d'énergie est un transformateur monophasé qui demande un gros appel de courant, apporte de violentes perturbations dans le réseau de distribution et impose à l'installation un cosinus (ϕ) très bas. Les molettes et les galets d'amenée de courant s'usent rapidement. La largeur de la molette et l'état de propreté de la partie formant contact conditionnent l'intensité du courant passant dans le tube, d'où la nécessité d'une surveillance étroite et continue du circuit de soudage. Ce mode de soudage est limité au point de vue vitesse de production.

NOUVEAU PROCÉDÉ

La Société des Echafaudages Tubulaires Burton a mis au point un nouveau procédé de soudage qui élimine tous ces inconvénients. Ce procédé est caractérisé par le fait que le chauffage de la partie à souder se fait par *induction*. Au-dessus de l'ébauche du tube se trouve une boucle (Brevet déposé en France, aux Etats-Unis, en Angleterre) qui n'a aucun contact avec le tube et l'énergie calorifique se développe au sein même du métal et dans une zone bien déterminée réglable en longueur et en largeur. Il se produit donc dans le tube des courants d'induction localisés et orientés de façon à échauffer le métal, non pas sur un point, mais sur une grande longueur; une masse de métal presque liquide se trouve ainsi créée; elle sert de volant calorifique et régularise par conductibilité la partie chauffée dont la température devient uniforme dans toute son épaisseur.

Lorsque le tube arrive au forgeage, ce ne sont plus des points échauffés et pâteux qu'il faut comprimer mais une masse pâteuse homogène et continue, dont l'échauffement s'entretient au fur et à mesure du passage du tube dans l'inducteur. Le forgeage expulse par pression toutes les scories et les soudures obtenues sont saines et résistantes; plus le métal est fluide, plus il se laisse expulser par le forgeage et plus il faut consommer de métal pour obtenir une soudure de qualité.

Le chauffage étant produit par induction, l'état de surface du métal n'a plus qu'une importance secondaire; le feuillard n'a plus besoin d'être décapé et la calamine qui peut se trouver sur les bords des lèvres n'est plus un obstacle à une bonne soudure; la calamine se détache en grande partie dans les opérations de roulage et le peu de calamine qui reste s'élimine dès que la fente commence à s'échauffer et tombe au fond du tube avant qu'elle puisse s'incorporer à la masse de métal pâteux.

D'autre part, les feuillards laminés à chaud n'ont pas une épaisseur ni une largeur rigoureusement constantes. Le procédé les utilise cependant et donne une bonne soudure, les courants d'induction créant une masse de métal pâteux, continue et de température uniforme. En effet, grâce à la distance qui sépare l'opération d'induction et de chauffage proprement dite et celle de forgeage, il est possible d'obtenir une température uniforme et une masse importante de métal pâteux qui contribue à éliminer l'influence des variations d'épaisseur des feuillards.

Si les tolérances de largeur du feuillard utilisé étaient à leur limite supérieure, et par suite la bande un peu plus large, la plus grande partie de l'excédent serait refoulée vers l'extérieur du joint soudé; un outil enlève cette bavure immédiatement après les galets de forgeage.

Un stabilisateur électronique constitué par des cellules et des lampes Thyatron, permet le réglage automatique de la soudure et le chauffage constant, quelles que soient les variations du secteur d'alimentation; les rotors d'alternateurs complètent cette action par leur inertie. L'ouvrier se trouvant à la machine ne joue plus qu'un rôle de surveillant. Enfin, l'alimentation des alternateurs ayant lieu en triphasé, le facteur de puissance se trouve nettement amélioré sans avoir recours aux artifices classiques.

Par comparaison avec les machines à souder les tubes à molettes qui absorbent 400 KW une machine soudant par induction ne demande que 200 KW à une vitesse de soudure cinq fois plus rapide; avec des alternateurs plus puissants, par exemple de l'ordre de 400 à 500 KW, la production pourrait atteindre 4 à 5 tonnes de tubes à l'heure avec 4 ou 5 ouvriers au maximum. Le tube est coupé d'une façon entièrement automatique, ce qui permet de livrer des tubes d'une longueur constante et rigoureuse de 6 m. 50 en éliminant la fastidieuse opération de mesurage.

La consommation de courant pour effectuer le soudage des tubes avec le procédé est très réduite; les consommations suivantes ont été relevées :

Tubes de 1 ¹ / ₄	120	KWH à la tonne
1 ¹ / ₂	98	"
2"	77	"
2 ¹ / ₂	54	"
3"	51	"
4"	40	"

DESCRIPTION DE LA MACHINE

Pour fabriquer le tube, on procède comme suit :

Avant l'installation de soudage du tube proprement dite se trouve le dépôt de feuillard avec un dispositif pour raccorder entre eux, par soudage, les rouleaux venant du laminoir; les rouleaux sont amenés d'un dispositif de déroulement d'où le feuillard va à une machine à dresser combinée avec une paire de galets entraîneurs. Après la machine à dresser se trouve une cisaille mue mécaniquement qui sert à couper d'équerre le commencement et la fin des bandes. Le feuillard arrive ensuite à une machine à souder bout à bout entièrement automatique, sur laquelle la bande suivante est réunie par soudage à la bande précédente; après serrage des deux extrémités de la bande dans les mâchoires de la machine à souder, on déclenche, en appuyant sur un bouton poussoir, les opérations entièrement automatiques de chauffage et de refoulement. A la machine est relié un dispositif d'ébarbage qui se trouve en dehors des mâchoires de soudage; les outils d'ébarbage sont disposés sur la face supérieure et la face inférieure de la bande et peuvent être réglés pour l'épaisseur exacte de celle-ci. Quand les mâchoires de soudage ont libéré la bande, celle-ci avance un peu plus loin et est ébarbée; comme les durées de manutention ont été réduites au minimum, le soudage, y compris les temps de mise en place et le temps d'ébarbage, peut s'effectuer en 40 à 60 secondes environ.

Pour éviter toute interruption de l'opération de soudage dans la machine à souder les tubes qui résulterait de l'arrêt du déroulement de la bande nécessité par le coupage d'équerre des extrémités des bandes et les soudages bout à bout, un appareil d'entraînement et des dispositifs de guidage font former à la bande, après son passage à la machine à souder de bout en bout, une boucle; cette boucle passe sous le plancher dans un conduit recouvert par une forte grille; elle est assez longue pour pouvoir compenser les interruptions qui surviennent à intervalles réguliers dans le processus de déroulement; ensuite, la bande est amenée à la machine à souder les tubes.

Cette installation comprend différents dispositifs. Le feuillard, une fois engagé, est d'abord redressé; à cet effet, il est prévu cinq galets dont deux supérieurs sont déplaçables de manière qu'on puisse régler l'effet de redressement désiré suivant l'épaisseur du feuillard; après le redressement, un rouleau qui plonge dans un liquide lubrifiant vient s'appliquer par-dessous contre la bande et humecte sa face inférieure. La bande arrive ensuite entre les galets cintreurs qui sont profilés de manière à courber les bords de la bande au rayon voulu, tout en ne donnant qu'une courbure relativement faible à la région centrale; d'autres paires de galets réglables entraînés, tirent alors la bande ayant reçu sa courbure préalable à travers un entonnoir et produisent ainsi un tube fendu de forme parfaite et de surface lisse.

Après l'entonnoir est disposé un galet qui portera au milieu de son profit un disque; ce disque tourne dans la fente du tube et assure ainsi la position exacte du tube. Une brosse, mue par un petit moteur électrique, débarrasse la fonte de la poussière et des particules d'oxyde.

Vient alors l'équipement de chauffage par induction dont le modèle est déterminé par la puissance nominale adoptée. L'équipement est alimenté par alternateur haute-fréquence; tout le matériel électrique spécial est asservi, contrôlé et télécommandé par un groupe d'armoires ou coffrets. Les différents boutons de télécommande sont groupés pour permettre les manoeuvres normales depuis le poste de soudeur. Le schéma est tel que tout arrêt de la puissance motrice de la machine arrête en même temps le soudage; un bouton « stop » (arrêt instantané de la machine) est disposé vers la tronçonneuse.

Pour réduire les pointes d'appel, il est recommandé de ne démarrer qu'un seul alternateur à la fois, lorsque l'installation en comporte plusieurs en parallèle; les alternateurs sont spécialement étudiés et construits pour pouvoir travailler en parallèle; ils sont auto-synchrones les uns par rapport aux autres et leur mise en phase est instantanée automatiquement par la construction et le schéma adopté.

L'équipement de soudage comprend une stabilisation électronique avec lampes thyatron. Toutes les parties conductrices de courant sont en cuivre; elles sont largement dimensionnées pour éviter les pertes; des circulations d'eau de refroidissement sont prévues pour les différents organes; tous ces conduits sont protégés individuellement par un relais-palette disposé à leur sortie; les relais avec contacts à mercure coupent le circuit électrique des sécurités, c'est ainsi que tout manque d'eau dans une partie quelconque provoque instantanément l'arrêt automatique du soudage.

Les têtes de soudage sont suspendues à des bras robustes au-dessus du tube; on a pris soin d'en assurer, en cas de dérangement, d'avaries éventuelles, la possibilité d'un remplacement rapide. A courte distance, après la tête de soudage no. 1, sont prévus deux galets à axe disposés verticalement; ces galets peuvent être déplacés dans le sens du tube et dans le sens perpendiculaire; par leur moyen, le tube fendu peut passer en toute sécurité au-dessous des têtes de soudage à faible distance de celle-ci. Sous la seconde tête de soudage, les bords de la fente du tube s'échauffent à la température de soudage et peu après sont fortement pressés l'un contre l'autre par des galets à profil spécial, de telle sorte qu'ils se soudent entre eux. Ces galets profilés peuvent également être déplacés dans la direction de l'avance du tube et dans la direction perpendiculaire; à la soudure, l'excédent de

matière est refoulé pour une faible part vers l'intérieur du tube, pour la plus grande partie vers l'extérieur et forme une bavure sur le tube soudé. Cette bavure est enlevée un peu plus loin par un outil; en ce point, un galet profilé soutient le tube pour éviter qu'il ne dévie. La bavure intérieure du tube est en général si petite qu'elle ne vaut pas la peine d'être enlevée; au cas où, pour des motifs spéciaux, cet enlèvement devrait être nécessaire, un dispositif spécial à cet effet a été prévu.

Le tube soudé et ébarbé est alors saisi par deux paires de galets entraîneurs et amené au banc de refroidissement disposé immédiatement à la suite; là, il est arrosé d'eau. Le tube quitte le banc de refroidissement à une température approximativement uniforme et est alors amené par deux paires de galets entraîneurs à une machine à dresser située entre ces deux paires de galets où il est redressé. Après la dernière paire de galets entraîneurs se trouve un dispositif à tronçonner qui sectionne le tube sortant de la machine aux longueurs voulues. Toutes les parties de la machine, depuis le redressement du feuillard jusqu'au dispositif de tronçonnage sont disposées sur de robustes plaques de fondation; les galets entraînés, aussi bien que les rouleaux fous, sont portés par des axes robustes et tournent dans des paliers à rouleaux. La commande des galets se fait par des boîtes avec engrenages disposés derrière la machine à souder; les boîtes avec engrenages sont de toutes parts hermétiques à l'huile et à la poussière; les roues dentées sont en acier à dents fraisées; le graissage se fait par lubrification centrale à l'huile et barbotage des roues dans l'huile. Toutes les boîtes d'engrenage sont actionnées par un moteur à courant continu à commande Léonard, par l'intermédiaire d'un accouplement et d'un arbre courant de bout en bout. La vitesse du moteur est réglable de 250 à 1,000 tours-minute.

Tous les galets de l'installation de soudage sont profilés avec précision; comme la bande, avant son cintrage préalable est tirée à travers une filière en entonnoir, elle a déjà pris une forme parfaite quand elle arrive à la température de soudage sous les têtes de soudage. S'il devait encore subsister après le soudage de minimes déformations, elles pourraient être éliminées par les galets suivants de la cage entraîneuse. Tous les détails ont été étudiés en tenant compte particulièrement de la lourde charge qu'impose la continuité du fonctionnement de l'installation. Le soudage peut être interrompu à tout instant, s'il se présente quelque difficulté; il est également simple de remettre en marche l'installation; après un trajet de 500 à 600 mm, la soudure est déjà de nouveau irréprochable, le chauffage s'effectuant très rapidement.

En résumé, l'installation type pour la fabrication de tubes par induction se compose de plusieurs machines

qui constituent une chaîne de fabrication comprenant, dans ses grandes lignes :

La préparation du feuillard
l'installation de soudage des tubes
et, le cas échéant, un banc d'essai et un matériel de taraudage et de galvanisation.

Pour la préparation du feuillard, il y a une boîte de déroulement, une machine à dresser les galets, une cisaille et une machine à souder bout à bout.

Pour le soudage des tubes proprement dit, il faut :
une machine à dresser les feuillards
un dispositif de centrage
une machine à souder
un dispositif pour briser le copeau d'ébarbage et un porte-outil de réglage
un matériel électrique spécial comprenant les alternateurs changeurs de fréquence
les transformateurs de soudage, les boucles de chauffage,
les relais de sécurité, etc. et l'appareillage de contrôle,
l'ensemble étant commandé par un tableau;
une cage entraîneuse double
un banc de refroidissement
une machine à dresser les tubes
un dispositif de sectionnement du tube soudé et une boîte de commande principale pour l'entraînement des galets de centrage et de traction.

APPLICATIONS

Trois types d'installations ont déjà été réalisés en Europe :

1. pour les tubes de 6" à 2"½
2. pour les tubes de 2" à 1"p
3. pour les tubes de ½"

Il est possible de souder des tubes de plus grand diamètre à condition que les épaisseurs ne soient pas trop élevées; un tableau donné à la fin de l'article montre les dimensions de tubes gaz adoptés en Europe et fabriqués avec ce procédé.

VITESSE DE FABRICATION

De nombreux facteurs interviennent dans sa détermination; cependant, l'on peut dire qu'elle varie peu quand l'épaisseur du tube reste à peu près constante, ce qui est le cas des standards européens; avec une soudeuse de 400 KW, la vitesse est de l'ordre de 80 à 85 pieds par minute; cette vitesse peut évidemment être augmentée avec une soudeuse de 700 KW et un accroissement parallèle de la puissance des moteurs qui assurent les opérations mécaniques. Toutefois, la machine à tronçonner impose une vitesse limite.

Avec une soudeuse de 700 KW, les vitesses ci-dessous ont été obtenues avec des tubes de diamètres variables :

Diamètres	Epaisseurs		Vitesses par minute
	en m/m	en pouces	
1"	3	0.118	210 pieds
2"	3½	0.138	165 "
4"	4	0.157	145 "
6"	5	0.197	115 "

Pour chaque installation, l'équipe d'ouvrier peut se limiter à 4 hommes :

un soudeur pour les feuillards
un aide
un soudeur pour les tubes
un tronçonneur

Pour l'entretien, il est en général facile de trouver le personnel compétent dans les usines principales; si toutefois, il s'agit d'un atelier séparé, il faut prévoir :

un contremaître
deux tourneurs
deux aides
un mécanicien
trois électriciens.

CONSOMMATION DE PUISSANCE

La machine no. 1 consomme en moyenne 41 KW par tonne courte

La machine no. 2 consomme en moyenne 82 KW par tonne courte

La machine no. 3 consomme en moyenne 135 KW par tonne courte

Quant à l'énergie mécanique nécessaire, elle représente environ 11 KW heure à la tonne;

Les divers absorbent 2 KW heure par tonne.

Quant à la production en tubes, elle peut se répartir ainsi :

95% de première qualité
2% de deuxième qualité
3% de rebut

Les galets peuvent produire 500 à 1,000 tonnes sans reconditionnement, ce sont les mêmes que ceux utilisés habituellement dans les machines à souder; quant aux entonnoirs, de formage, il est nécessaire de les redresser après 500 tonnes d'opération; s'ils sont trop usés, ils peuvent être utilisés pour les dimensions supérieures. Le coût d'exploitation correspondant ressort à 75 cents par tonne. Le coût d'entretien représente \$1.15 à la tonne; on accepte en général une tolérance de 5 mm (ou 0.2 pouce) pour la longueur des tubes obtenue avec la machine à tronçonner.

Nous avons dit que l'on pouvait utiliser un feuillard d'épaisseur et de largeur variables; cependant, la tolérance de largeur d'un feuillard de 10 cm doit rester de l'ordre du millimètre (0.0394) et de l'ordre du millimètre.

tre et demi (0,060) pour les feuillards plus larges. On peut donner, à titre d'indication, et sur la base du standard européen, les tonnages de tubes susceptibles d'être produits pratiquement par ces machines :

	Dimension des tubes	Production en tonnes par heure
Machine no. 1	6"	25
	5"	20
	4"	16.5
	3"	14
	2½"	9.6
Machine no. 2	2"	7.2
	1½"	5
	1¼"	4.5
Machine no. 3	1"	3.2
	¾"	2.3
	½"	1.6

L'eau consommée utilisée en circuit fermé est récupérable. Quant au temps nécessaire pour changer de dimensions et d'épaisseurs de tubes, il faut 4 heures pour les machines 2 et 3 et moins de 6 heures avec la machine no. 3, si les galets nécessaires ont été approvisionnés. S'il s'agit simplement d'un changement dû à l'épaisseur du feuillard, le temps requis est inférieur à 30 minutes.

L'ensemble de ces chiffres correspond, nous le répétons, aux standards européens; ils demandent à être révisés pour les tubes conformes aux normes américaines et canadiennes.

CONCLUSIONS

Le procédé décrit pour le soudage des tubes d'utilisation courante a donné d'excellents résultats en Europe et notamment en France et en Allemagne où il se développe à mesure que s'équipent de nouvelles usines. En Allemagne, en particulier, il a été conjugué avec un appareillage très original permettant d'étirer les tubes de façon à atteindre toute une gamme de dimensions avec un feuillard donné; ceci est possible grâce à la qualité

de la soudure qui garde son étanchéité parfaite dans des limites raisonnables d'étirage.

Le procédé par induction est moins coûteux et plus souple d'utilisation que les divers procédés employés jusqu'à ce jour; il rencontre cependant des difficultés d'application sur le continent américain, à cause de la nécessité de respecter les normes de dimensions des tubes qui ont été établies sur la base des anciens procédés; des marges de sécurité importantes ont été prises pour tenir compte des variations d'épaisseur et de qualité des soudures. Ces marges d'épaisseur pourraient être réduites notablement et partant, le prix de fabrication et le poids des tubes correspondant à une utilisation donnée, en employant le procédé par induction. Malheureusement, il n'est pas facile de reprendre une normalisation aussi généralisée.

Une autre difficulté est apparue au Canada, celle de l'approvisionnement en feuillards; il faudrait utiliser des bandes cisailées au moyen de refendeuses, à la largeur voulue; malheureusement, les déchets seraient importants pour la fabrication des tubes inférieurs à 3½"; il a été proposé d'utiliser les nouveaux laminoirs planétaires à chaud Senzimir utilisés en Europe, qui permettent de réduire en une seule passe continue, une brame de 40 mm à l'épaisseur de 1 mm 5; mais cela nécessiterait une installation assez coûteuse et il faudrait être assuré d'une part importante du marché canadien qui représente actuellement environ 400,000 tonnes de butes par an, pour investir les capitaux nécessaires.

En conclusion, l'Europe et la France, avec ce procédé nouveau de soudage des tubes, apportent aux Nord-américains une technique qui pourrait être certainement très fructueuse. Les difficultés rencontrées pour son application rapide, malgré le grand intérêt que lui portent les techniciens de ce continent, prouvent, une fois de plus, que des réalisations techniques et industrielles européennes, mêmes séduisantes, peuvent rarement être adaptées d'emblée sur le continent nord-américain.

TUBES À GAZ SOUDÉS ÉLECTRIQUEMENT

Diamètre normal		Diamètre extérieur		Epaisseur		Poids du tube		C. S. A. Epaisseur Poids	
M/M	Pouces	M/M	Pouces	M/M	Pouces	Kg/m	Lbs/Ft.	Pouces	Lbs/Ft.
15 x 21	½"	21.25	0.837	2.50	0.099	1,200	0.780	0.109	0.85
20 x 27	¾"	26.75	1.053	2.50	0.099	1,500	1.042	0.113	1.13
26 x 34	1"	33.50	1.319	3.—	0.118	2,300	1.500	0.133	1.68
33 x 42	1¼"	42.25	1.664	3.—	0.118	3,000	2.270	0.140	2.28
40 x 49	1½"	48.25	1.900	3.25	0.128	3,610	2.420	0.145	2.73
50 x 60	2"	60.00	2.362	3.50	0.138	4,900	3.270	0.154	3.68
66 x 76	2½"	75.50	2.973	3.50	0.138	6,500	4.300	0.203	5.82
80 x 90	3"	88.25	3.475	3.75	0.148	7,900	5.250	0.216	7.62
90 x 102	3½"	101.00	3.977	4.00	0.158	10,000	6.720	0.226	9.20
102 x 114	4"	113.50	4.469	4.00	0.158	11,000	7.400	0.237	10.89
	5"							0.258	14.81
	6"							0.280	19.19

J. VOLPERT

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreposeurs
Camionneurs
Agents Transitaires

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre
Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE RÉASSURANCES

SIÈGE SOCIAL :

5, rue Pierre-Desseigne
ALGER

•
38, Avenue de l'Opéra
PARIS

•
1209 Edifice Dominion Square
MONTREAL

•
Autres Succursales :

BOMBAY — COLOGNE — LE CAIRE
MADRID — MEXICO

—
RÉASSURANCES DE TOUTES NATURES

Pour le soleil d'hiver l'Afrique du Nord vous attend

Les statistiques du bureau fédéral montrent que les voyageurs Canadiens à l'étranger y dépensent en hiver presque autant d'argent qu'en été. De plus en plus nombreux ils veulent couper leur long hiver par des journées ensoleillées.

L'Afrique du Nord française (MAROC, ALGERIE, TUNISIE) offre de merveilleuses possibilités que les habitants du Canada ignorent encore. Un climat très chaud, des paysages magnifiques, un pittoresque incomparable y attendent le séjournant hivernal. Des hôtels modernes et très luxueux offrent la pension complète pour 3.000 Francs par jour (environ \$8.00).

•
Pour tous renseignements et envois gratuits de documentation
adressez-vous à votre agent de voyage ou aux

SERVICES OFFICIELS DU TOURISME FRANÇAIS

1170, rue DRUMMOND — MONTREAL

TEL. UNIVERSITY 6-5016

LA GASTRONOMIE A L'EXPOSITION

Sully disait des Foires de son temps qu'elles constituaient « des conversations entre les nations ». Il s'est donc établi un dialogue franco-canadien lors de la récente Exposition Française de Montréal et ce dialogue aura été particulièrement animé dans cet intéressant compartiment de notre production: la Gastronomie.

La réputation de la France dans ce domaine n'a pas manqué d'attirer vers le secteur qui lui était réservé de très nombreux visiteurs. C'est souvent vers lui qu'ils se dirigeaient d'abord, qu'ils soient techniciens, hommes d'affaires ou badauds, parce que le boire et le manger, voire la simple évocation de nourriture, sont un facteur d'émotivité plus puissant que tous les autres sur un nombreux public. On peut dire que ce quartier de l'Alimentation aura reçu tous les visiteurs de l'Exposition et qu'ils ont cédé à l'action prestigieuse exercée par la carte des Vins de France et les produits si justement renommés de l'alimentation solide.

Par son stand évocateur des grandes régions viticoles aux noms fameux, le Comité National des Vins de France exerçait un appel discret à la visite sur place de ces nobles terroirs et les présentations commerciales de la section « Vins » ont touché un vaste public de consommateurs qui a pu se renseigner amplement sur l'unique nectar qui ait « le pouvoir d'emplir l'âme de toute vérité, tout savoir et philosophie ».

Mais, des deux buts de l'exposant: la vente au commerçant et la propagande auprès du grand public, un seul, dans cette section, pouvait être atteint par nos Crûs et nos Marques, puisque l'acheteur unique est la Commission des Liqueurs de la Province de Québec.

Par contre, dans la partie Alimentation, le public a pu défiler devant les stands établis le long d'une allée joyeuse comme le Menu Gargantuesque de la grande cuisine française, tandis que les commerçants étaient admis à l'intérieur pour y traiter leurs affaires.

Fromages, conserves aux promesses prestigieuses, foies gras, huile d'olive, pâtes alimentaires, biscuits, condiments, eaux minérales et autres produits français d'excellent aloi ont retenu l'attention d'une foule qui a fait la preuve qu'elle n'était pas insensible à l'attrait des articles de qualité.

Pour que cet incontestable attrait ne produise pas que des résultats éphémères le succès de l'Exposition devrait être immédiatement exploité par les firmes par-

ticipantes. L'industrie française des produits alimentaires, tant liquides que solides, est au premier rang pour la qualité, la variété et l'originalité de sa production. Cette notion est généralement admise encore qu'il ne faille pas croire que les vieux slogans comme, par exemple: « La qualité française s'impose » incitent les clients étrangers, même nos amis canadiens, à payer davantage pour une marchandise parce qu'elle est française. Nos producteurs, lorsqu'ils se trouvent en concurrence avec les fortes concentrations et les fabrications en grande série, jouent trop souvent une partie inégale. Certains participants de l'Exposition eurent cependant, grâce à l'efficacité de leur organisation commerciale, affirmé leur présence sur le marché canadien.

Félicitons, pour terminer, les responsables de la composition de cette section. Des présentations gaies, riantes, créatives d'euphorie en faisaient l'originalité et le charme et la notion de plaisir y intervenait qui est si nécessaire au mouvement des affaires.

P. B.

CORPORATION PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE LTÉE

Fabricants et
Importateurs de Spécialités
Pharmaceutiques Françaises

200, RUE VALLÉE
MONTRÉAL



DÉPOSEZ VOS ÉCONOMIES À

LA
BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE
VOISINAGE

"COFFRETS DE SÛRETÉ"

LA SEULE
BANQUE D'ÉPARGNE
À MONTRÉAL

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

A. & G. Valcke & Cie

Société Anonyme au Capital de 100.000.000 de Frs
FONDÉE EN 1869

AGENTS MARITIMES

P A R I S

54, Rue de Paradis

R O U B A I X

215, Rue des Arts

L Y O N

13, Rue Constantine

L E H A V R E

Franklin Building

C A S A B L A N C A

5, Av. de la République

M A R S E I L L E

5, Rue Gilbert-Dru

Succursales, Filiales ou Correspondants attirés dans
les principaux centres en France et à l'Étranger.



Oval Room:

Somptueusement décoré dans le style "Adam"
Déjeuner et diner
Fameux buffet-souper tous les dimanches soirs

Lounge:

Cocktails et thé l'après-midi

Maritime Bar:

Spécialité d'huitres et poissons Bar

Ritz Cafe:

Petit déjeuner, déjeuner et diner
à prix modérés

RITZ CAFE AT NIGHT

Le meilleur "night club" de Montréal
Deux représentations par soirée
Danse avec le trio Settano
John Gallant, pianiste

Guerlain

Parfumeur-Distillateur
68, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
P A R I S



Agents exclusifs pour le Canada

VINANT Limitée • 200, rue Vallée • MONTREAL

THE PROMISE OF ATOMIC POWER

Some of the basic principles of atomic energy were discovered in France in 1939-1940 and, later in the war, French scientists took an important part in the Allied atomic effort, especially in Britain and Canada. From 1946 on, placed outside the Anglo-American secrecy zone, the newly reborn French Republic put herself resolutely to the task of building her own atomic techniques and industries.

By the end of 1948, the first French atomic pile was working; dozens of highly qualified scientists and engineers had mastered the fundamentals and were busy in devising new developments in atomic technology; industrial processes yielding such essential new products as metallic uranium or very pure graphite were developed and ready to be used on a large scale. The second French pile, completed at Saclay, near Paris, late in 1952, reached in the course of the following year a level of performance which justifies its inclusion among the major original contributions to the technology of atomic power.

The Saclay pile is, at present, the only one in which the fundamentally important operation of heat removal takes place by means of compressed gas. This technique, already recognized as one of the convenient ways to transform atomically generated heat into useful electric power, has for several years remained a theoretical concept and the Saclay pile provides, at present, the only practical means of testing its difficulties and possibilities. The British recently decided to use this same techni-

que in their first atomic power station expected to be ready in a few years.

Consisting essentially of 6 to 7 tons of heavy water and 3 tons of metallic uranium, suitably arranged and protected by heavy outer layers of graphite and concrete, the Saclay pile runs at present at nearly 1,000 kilowatts. This relatively modest power level however enables the pile, owing to its particularly compact construction, to radiate with an intensity comparable to that of much bigger American reactors and surpassing anything available at present in Europe, including Britain. Many measurements of interest both to pure science and to future French atomic developments have been made possible by this high level of radiation intensity. As one of the first results, a new way of arranging uranium was developed which, applied to the Saclay pile itself, will allow it in 1954 to double its power output and radiation intensity.

Meanwhile, under its Five-Year plan adopted in 1952, France is going ahead with building new, bigger atomic piles designed to produce atomic fuel in its concentrated and refined form; work is also under way to build an enlarged version of the Saclay pile, capable of extracting large amounts of electric power out of natural uranium. These first attempts at practical power production are not expected to be economically competitive, but there is a good hope that this latter stage will be reached sometime during the 1960's.

« La Documentation Française »

GUY TOMBS LIMITED

1085 Côte du Beaver Hall - Montréal



AGENTS DE VOYAGES
EXPEDITEURS

Téléphone: UNiversity 6-2071

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE — DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION ROBIC & BASTIEN

FONDEE EN 1892

Raymond A. Robic, T.P., F.P. I.C., — J. Alfred Bastien, F.P.I.C.,
Pierre Lespérances, B.A., Ing. P. — Jean O. Bail

1510, rue Drummond Montréal, 25
Téléphones: AV. 8-2152 - 8-2153

Pony le champion du monde
des petits tracteurs



PERRIN

Paris - Grenoble - Londres - New-York - Montréal

Gants de Haute Qualité

PERRIN GLOVE CO. (Canada) LTD.

437 MAYOR STREET
MONTREAL



Le trait d'union entre la France et le Canada

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

37, RUE CAUMARTIN, PARIS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

FONDÉE EN 1874

CAPITAL ET RÉSERVE, \$15,000,000

PLACE D'ARMES, MONTRÉAL



INFORMATION

Le gouvernement canadien a annoncé récemment la suspension, pour une période d'un an, de toutes les taxes spéciales « antidumping » à l'importation de marchandises françaises au Canada.

Sous l'actuelle réglementation douanière canadienne, la déduction des charges sociales et autres taxes françaises du même ordre sur les prix facturés aux acheteurs canadiens constitue une forme de subvention à l'exportation, et les autorités douanières canadiennes sont donc obligées d'incorporer le montant total de ces charges dans la détermination de la valeur des marchandises importées devant servir de base au calcul des droits de douane. Cette procédure s'applique automatiquement à toutes les importations, quels que soient les pays d'origine des marchandises.

En plus de la majoration de la valeur taxable décrite ci-dessus, la législation douanière canadienne stipule également qu'il devra être acquitté, à titre de pénalité, un droit spécial « antidumping » d'un montant égal à la différence entre le prix facturé à l'importateur canadien et la valeur taxable déterminée par les douanes canadiennes. Si, pour prendre un exemple, une marchandise est facturée à l'acheteur canadien au prix de \$4.25, après déduction des charges sociales et autres, et que la valeur réelle, charges incluses, soit de \$5.00, les droits de douane d'importation seront calculés sur \$5.00, et en sus de ces droits réguliers, il sera perçu une taxe spéciale « antidumping » d'un montant de 75 cents. Cette réglementation a pour but d'assurer une légitime protection contre toute concurrence déloyale, aussi bien aux industries canadiennes qu'aux exportateurs des autres pays étrangers.

Cependant, considérant le caractère exceptionnel et provisoire des mesures prises par la France, le gouvernement du Canada a promulgué un décret ayant pour effet d'exonérer les produits français de la perception de la taxe spéciale « antidumping », et ce pour une période d'une année, en espérant que d'ici la fin de cette période, la nécessité d'une telle mesure d'exemption ne se fera plus sentir.

(« M. O. C. I. », n° 1631 du 21 octobre 1954.)

MODIFICATIONS DES FORMULAIRES UTILISÉS POUR LES EXPORTATEURS DE MARCHANDISES DE FRANCE À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

Depuis le 10 octobre 1954 de nouvelles formules de demande de licence d'Exportation (formule 02) et de

OPTOMETRISTE-OPTICIEN - EXAMEN DE LA VUE

R. H. LACOUR

Diplômé de Paris et Université de Montréal
Lunettes Françaises : Amor, etc. (Réparation)

4693, Ave. Delorimier

Tél. FR. 3354

Ter Arrêt Tramway Nord Ave. Mont-Royal
Bureau Jour et Soir (9 heures A. M. à 9 heures P. M.)

Membre de l'U.N.F. et des Anciens Combattants Français

déclaration d'exportation pour l'étranger — Engagement de Change (formule DE) ont été mises en vigueur.

A titre transitoire, les anciens formulaires peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 1954.

(Avis aux Importateurs et aux Exportateurs paru au Journal Officiel du 8 octobre 1954)

* * *

Lors du voyage à Mulhouse, le 4 octobre dernier, de Son Excellence Monsieur Jean DESY, Ambassadeur du Canada en France, la Chambre de Commerce Française au Canada était représentée par Monsieur Eugène GENTIL, Président du Comité Français de notre Chambre à Paris, ainsi que par Monsieur Maurice QUERTIER, Secrétaire Général de ce Comité.

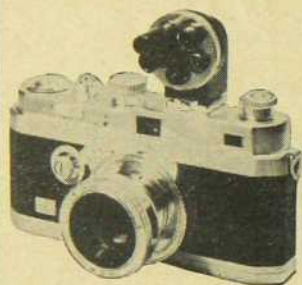
L'Ambassadeur et le groupe des invités furent reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire, M. Jean WAGNER, entouré de nombreuses personnalités alsaciennes du monde industriel et du Commerce.

Cette réception fut suivie d'un déjeuner offert par la Chambre de Commerce de Mulhouse et auquel assistaient de nombreuses personnalités officielles et de la Presse. L'Ambassadeur visita ensuite le Carreau d'une Mine de Potasse et les Usines DOLLFUSS-MIEG. Le très intéressant Musée de l'Impression sur Etoffe retint l'attention de tous les visiteurs.

Après une journée bien remplie et fort intéressante, Son Excellence Monsieur Jean DESY quitta Mulhouse, charmé de l'accueil qu'il y avait reçu. Cette réunion Franco-Canadienne a montré une fois de plus la nécessité des contacts entre amis.

LES
MEILLEURES MARQUES
FRANÇAISES

PHOTO



Folding
Reflex

KINAX
ROYFLEX
SEMFLEX
REX

35 mm



CINE

8 mm

GIC
EMEL

16 mm

GIC
PATHE

35 mm

CAMEFLEX

Objectifs

ANGENIEUX
KINOPTIK
SOM-BERTHIOT

OPTIQUE

Jumelles

BBT-KRAUSS

Microscopes

Instruments
scientifiques

FOPEX
JOBIN-YVON

OPL
SGO
CGR
etc.

HORLOGERIE

JAZ

B O P

455 CRAIG OUEST

MONTRÉAL

UN. 6-8395



POULENC
LIMITÉE

spécialités thérapeutiques de choix

204, Place Youville

Montréal

BANQUE L. G. BEAUBIEN

SIÈGE SOCIAL:

1, RUE RICHPANCE
PARIS (8ème)

TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Adr. Télég.: BEAUBANK

Tél.: OPera 90.62

FRANCE

SALONS

2 - 12 septembre	SALON DE L'HORLOGERIE	54. Grande-Rue BESANÇON (Doubs)
12 sept. - 19 sept.	SEMAINE DU CUIR	2 rue Edouard-VII PARIS (8e)
25 sept. - 4 oct.	SALON COMMERCIAL & PROFESSIONNEL des ATELIERS D'ART	13 bis rue des Petites-Ecuries PARIS (10e)
Fin sept. - début oct.	SALON NATIONAL de la RADIO, de la TELEVISION et de l'ELECTRONIQUE	23 rue de Lubeck PARIS
30 sept. - 18 oct.	EXPOSITION D'AUTOMNE	23 rue N.-D.-des-Victoires PARIS
1er - 17 octobre	SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL	8 rue Jean-Goujon PARIS (8e)
7 - 17 octobre	SALON de l'AUTOMOBILE & du CYCLE	Grand-Palais PARIS
7 - 18 octobre	VIIe SALON de la VOITURE d'OCCASION	31 Blvd. Bonne-Nouvelle PARIS (10e)
8 oct. - 24 oct.	QUINZAINE des ARTS MENAGERS, de l'ENFANCE & de la RADIO	17 rue de Metz TOULOUSE (Hte-Garonne)
13 oct. - 24 oct.	SALON INTERNATIONAL de l'EQUIPEMENT de BUREAU	6 Place de Valois PARIS
30 oct. - 11 nov.	SALON du CONFORT MENAGER	69 rue Faidherbe LILLE (Nord)
3 nov. - 11 nov.	SALON de l'EMBALLAGE, du CONDITIONNEMENT, de la PRESENTATION et des TECHNIQUES de PRESENTATION	40 rue du Colisée PARIS (8e)
3 nov. - 11 nov.	SALON de la MANUTENTION	40 rue du Colisée PARIS (8e)
3 nov. - 11 nov.	SALON de l'EQUIPEMENT des INDUSTRIES de l'HABILLEMENT & du TRAVAIL des ETOFFES	40 rue du Colisée PARIS (8e)
3 nov. - 11 nov.	SALON INTERNATIONAL de l'EQUIPEMENT LAITIER	28 rue Louis-le-Grand PARIS
3 nov. - 11 nov.	SALON INTERNATIONAL du MATERIAL d'EM- BOUTEILLAGE & des INDUSTRIES CONNEXES	28 rue Louis-le-Grand PARIS
3 nov. - 11 nov.	SALON de l'EQUIPEMENT des INDUSTRIES AGRI- COLES & de l'ALIMENTATION & des TECHNIQUES de DISTRIBUTION	42 rue du Louvre PARIS
3 nov. - 21 nov.	SALON de l'ENFANCE, de la JEUNESSE & de la FAMILLE	23 Ave., Carnot PARIS
5 nov. - 15 nov.	SALON TECHNIQUE de l'EQUIPEMENT HOTE- LIER & des INDUSTRIES CONNEXES	13 rue de Liège PARIS
3 déc. - 12 déc.	SALON de la CHIMIE & des MATIERES PLASTI- QUES	28 rue St-Dominique PARIS

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Hubert Guérin
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Raymond Treuil
Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France au Canada

M. Ernest Triat
Ministre plénipotentiaire chargé
du Consulat Général de France à Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Alfred Tarut
Ancien Président

M. Marcel Nougier
Ancien Président

M. Georges Vinant
Ancien Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

M. Jacques Bénard

VICE-PRESIDENTS

M. François Ducros

M. Marcel Pasquin

SECRETARE

M. Gaston Jouven

SECRETARE-ADJOINT

M. Gabriel Dorget

TRESORIER

M. Jean Rivière

CONSEILLERS

MM. L. Baudouin

V. Durand

A. Quédec

P. Salbaing

E. Spire

A. Sutto

P. Tisseyre

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. M. Aubin

A. Bertheau

G. Boussion

J. Contat

R. Malterre

H. A. Mhun

M. de Roussy de Sales

A. Sutto

J. Vinant

J. Volpert

MEMBRES ACTIFS

M. Pierre d'Allemagne (Ingénieur conseil), 885 Boulevard Laird, Montréal 16.

M. Maurice Aubin, Propriétaire et Gérant de M. P. Aubin Reg'd. Représentant de Manufactures, Importateurs 620, rue Cathcart, Montréal 2.

M. Louis Baudouin, Professeur de droit comparé, Université McGill, 5560 Durocher, Montréal 8.

M. Victor Bedos, Président de H. Bedos & Co. (Canada) Inc., 1500 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25.

M. Marcel Bellier, Techniques Françaises Enrg., 5820, rue Hutchison, Montréal 8.

M. Jacques Bénard, Cons. du Com. Ext., Vice-Président de B.O.P., 455 Craig ouest, Montréal 1.

M. André Bertheau, 5 Spring Grove Cr., Montréal 8.

M. Charles Billard, Président de Billard Lté (filés de laine, coton etc.), 1579 St-Denis, Montréal 18.

M. E. D. Bonnard, Président de Bonnard Equipment Ltd. (Tracteurs "Ferguson et Massey-Harris", Machines aratoires — Moteurs Gardner Diesel) 2575 Remembrance Road, Lachine 32, P.Q.

M. Jean Bonnel, 1570 Bernard ouest, Montréal 8.

M. Guy Boulizon, Librairie Beauchemin, 656 Wiseman, Montréal 8.

M. Gabriel Boussion, (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 646 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

M. Dominique Braum du Boucheron, Directeur Commercial DYNAMAX LTD., 7389 - 17ème Avenue, Montréal 38.

M. Jean Brusset, Vice-Président, West Canadian Petroleum Ltd., 709, 8th ave south west, Calgary, Alta.

M. Charles Cadou, Courtier en Assurances, Agent général de Maisons de Cognac, Vins et Porto, 4660 Queen Mary Road, Montréal 26.

M. Léon A. Charton, Entrepreneur en peinture, 8106, rue de Gaspé, Montréal 10.

M. Henri Clusy, Expert, Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Dominion Square Building, Montréal.

M. Louis Collard, Correspon'tant au Canada des Fromageries BEL, 132 St-Jacques ouest, Ch. 720, Montréal 1.

M. Charles Combier, Directeur Technique de J.B. Martin Co. Ltd., 445, rue St-Jacques, St-Jean, P.Q.

M. Jean G. Contat, Directeur Général de l'Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

M. Emmanuel M. Coullenot, (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.

M. Georges Delrue, Joaillier, 3489 Marlowe, Montréal.

M. Marc Dhavernas, Anc.-Prés. North American Utilities, Sicard Inc., 1510 Drummond, Montréal.

M. Henri Dolisie, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext. (Ingénieur), Président Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. Gabriel Dorget, Assureur-Conseil, 128, avenue Lazard, Ville Mont-Royal, P.Q.

M. François Ducros, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.

M. François Dupré, Président, Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

M. Gaston Durand, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.

M. Victor Durand, Représentant de manufacturiers français, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.

M. René Duron, Courtier en Immeubles, Importation, 1440 Bernard ouest, Montréal 8.

M. Edouard Faguer, Administrateur et Directeur de Fomaq Ltée, 480 ouest, rue Lagauchetière, Montréal.

M. Claude Farjon, Salon Claude Enrg. (Coiffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.

M. Robert Gens, Propriétaire de Robert Gens & Cie, (fabricants d'ornements d'église), 34 rue Notre-Dame Est, Montréal.

M. Francis Glorieux, Fabricant de tissus de laine, Textile Ste-Anne Ltée, Rigaud, P.Q.

M. Robert Gremaud, Directeur p. le Canada de la Société Nord-Africaine de Réassurances, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 2.

M. André Hadamar, University Press of New Brunswick, Phoenix Square, Fredericton, N.B.

M. Eugène Issalys, (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.

M. Gaston Jouven, Directeur, A. Janin & Cie. Ltée, 1460 Sherbrooke ouest, Montréal.

MEMBRES ACTIFS (suite)

M. Jean P. Kempf, Président, Morgan, Kempf & Cie, Ltée (agents financiers) 507 Place d'Armes, Suite 101, Montréal. Affiliés à Morgan & Co. (Membres de la Bourse de Montréal) 507 Place d'Armes, Montréal.

M. Robert H. Lacour, Optométriste-Opticien, 4693 rue Delorimier, Montréal.

M. Henri Lamandé, (Restaurateur), Restaurant Kerhulu, 1354 Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.

M. Henri de Lanauze, (Importateur), Appareils cinématographiques, appareils photographiques, service technique et films de formats réduits, 1027 Bleury, Montréal.

M. Jacques de Laverge, Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.

M. Charles Le Borgne, Représentations industrielles et commerciales, 1487, rue de la Montagne, Montréal, P.Q.

M. Bernard Lechartier, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. Bernard Leclerc, Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.

M. Henri Lecoq, Directeur, Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, Représentant des Soieries Staron, 712 New Birks Bldg, Montréal.

M. Henry E. Lefèvre, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext. Président, Dominion Potash Ltd., 4404 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

M. André Ligie, Administrateur Directeur, Coty (Canada) Limited, (Manufacturiers et Distributeurs de cosmétiques), 7335 Boulevard St-Laurent, Montréal.

M. Jacques de Liniers, Président Wood Preservation Industries Ltd., (traitement des bois) et Barter & Trade Limited, 2807 avenue Willowsdale, Montréal.

M. Jean Longy, Président, Eldon Co. Ltd., 1533 MacKay Street, Montréal.

M. André Lot, Directeur adjoint, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. Gabriel Lucas, Joaillier, 1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

M. René Malterre, Maître-Ebéniste, 2423 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Roger Maréchal, Président de Maréchal Constructions Ltd., 2485 Elsdale, Montréal 36.

M. Paul Mauge, Publiciste, Administrateur Tourne Théâtrale, 3520 McTavish, Montréal.

M. Raymond Mazur, Représentations, Importations, 6612, rue St-Hubert, Montréal.

M. Henry A. Mhun, Economiste-Conseil, 1462, rue Bishop, Montréal.

M. Henri Jacques Mô, (Importateur) Franco-Canadien Cimex Reg'd., 3125, ave. Maplewood, Montréal.

M. Pierre Mora, Ingénieur, Représentant au Canada des Entreprises Fougerolle, Key Construction, 1040, rue Bleury, Montréal.

M. Henry de la Myre Mory, Président, Cosmex Ltée (agents généraux p. Lancôme S.A.), 1522 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

M. Marcel Nougier, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Importateur de spécialités pharmaceutiques et produits français. Directeur de Coronet Drug Company, 260 est, rue Rachel, Montréal 18.

M. Jean Olive, Président, Corporation Pharmaceutique Française, 200 rue Vallée, Montréal.

M. Vital J. J. Panneels, Agent général Importateur (coutellerie, outillage, armes, textiles spéciaux), 2363 rue Delorimier, Montréal.

M. Roger Paquet, Restaurateur, 2042 rue Victoria, Montréal.

M. Marcel Pasquin, Ch. 35, 35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

M. Michel Pasquin, Gérant-adjoint, Service Hypothécaire, St-Francis Realty Co. Ltd. (Compagnie Immobilière St-François Ltée), 395 Victoria Ave., Westmount.

M. René C. Pasquin, Courtier d'assurances, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

M. Jehan Perdreau, Avocat, 266 St-Jacques Ouest, Suite 322, Montréal.

M. Edmond Petzl, Peinture et débossage d'automobiles, 2089, Sanguinet, Montréal.

M. Albert Pinel, Ing. Agricole, Valeurs de Placement — Immeubles, 15 Avenue Maplewood, Montréal.

M. Jean Ponsot, Représentant Air France, 1080 rue Université, Montréal.

M. J. Aristide Pony, Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 534 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. André Quédec, Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1196 Phillips Square, Montréal.

M. Maurice Quédrue, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Industriel, 4115 Côte des Neiges, Montréal.

M. François Repolt, Directeur Gérant, E. Meyer (Canada) Ltd., 1522 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

M. Jean E. Rivière, Gérant, Anglo French Gélantines Ltd., 937 Victoria Square, Montréal.

M. Bernard Robert De Massy, ingénieur E. N., Vice-Président Bristol Laboratories of Canada Ltd., (produits pharmaceutiques) 286 ouest, rue St-Paul, Montréal.

M. Jean-Paul Rousseau, Président, North American Electronics Ltd., 55, rue St-Jacques Ouest, à Montréal.

M. Michel de Roussy de Sales, Assistant du Président, Cie France-Film (exploitation de films français 35 et 16 m/m), 637 Craig Ouest, Montréal.

M. Joseph Saint-Loup, représentant de manufactures, (articles religieux), 134 St-Paul Ouest, Montréal.

M. Pierre A. Salbaing, Directeur Technique, L'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. Georges Schaefer, Les Ateliers d'Art Liturgique Sarg., 24 St-Jacques Est, Montréal.

M. Norbert Smeulders, Gérant de Production chez J. E. Roy & Fils, imprimeurs, 265 ouest, rue Vitré, Montréal.

M. Victor Sornin, (Industriel), 4298, rue Delaroché (arrière), Montréal.

M. Etienne Spire, Ingénieur Conseil de l'Air Liquide, Louvroil-Montbard-Aulnoye, Usinor, Commeny-Fourchambault et Decazeville, Institut de Recherche de la Sidérurgie (Irsid), 3877 Draper Ave., Montréal.

M. André Sutto, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Charles Tiberghien, (importation-exportation), 240 Bloomfield Ave., Montréal 8.

M. Pierre Tisseyre, Editeur — Maison d'Édition et Agence Littéraire, 40, rue Molière, Montréal 10.

M. Gérard Van Houtte, Importateur de thé, caté, alimentation, etc., 1030 ouest, rue Laurier, Montréal 8.

M. Georges P. Vinant, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Président, Vinant Ltd. (Importateur, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.

M. Jean R. Vinant, Industriel, Matériaux Modernes Inc., Vinatex Eng., 1415 rue St-Marc, Montréal.

M. Jean Volpert, Gérant général de la Confédération Development Corporation Ltd., 680, rue Sherbrooke ouest, Montréal 2.

M. André Welcker, (docteur en médecine, pharmacien) Directeur des Laboratoires Welcker & Cie Ltée, (produits pharmaceutiques) 6235 Papineau, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS — CANADA

M. Louis Baisez, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.

Barclay Press Co., Imprimeurs - Editeurs - Lithographes, 3451, rue Masson, Montréal.

M. J. Philippe Beaulac, Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delorimier, Montréal.

M. Henri Beaulieu, C.R., Avocat de l'étude de Beaulieu, Gouin, Bourdon, Beaulieu & Casgrain, 511 Place d'Armes, Montréal.

M. Léopold Bernier, Président de C. X. Tranche-magnold & Cie Ltée, (importateur de textiles en gros), 459, rue St-Sulpice, Montréal.

M. Hector Bertrand, (Comptable agréé), a/s Lorenzo Bélanger & Associés, 630 Dorchester Ouest, Montréal.

Bianchini Fériar (Canada) Ltd., (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg., Montréal.

M. P. Horace Boivin, Maire de la Cité de Granby, Province de Québec.

M. Albert Boulet, Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, Qué.

M. François Bouyeux, (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.

M. Guy R. Brassard, Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill Collège, Montréal.

Bruck Silk Mills Ltd., (représenté par M. F. J. Delicaet) fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. André Bruchési, Importateur, Représentant Général des Laboratoires et de l'Institut du Dr. M. G. Pajot de Paris.

M. Roland A. Chagnon, C.A., Président de Fred. A. Lallemand & Cie. Ltée (Manufacturiers de levure et distributeurs de fromages) 1620, rue Préfontaine, Montréal 4.

M. Edouard Chamberland (manufacturiers essences culinaires, importateurs produits alimentaires), 139 ouest, rue St-Paul, Montréal.

M. Albert Clément, (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.

M. J. Eugène Côté, Chef de la Publicité, Ronalds Advertising Agency Ltd., Keefer Bldg., rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. R. B. Daville, Directeur-Gérant, William Whiteley (Canada) Limited, (importateurs vins et spiritueux), 1610 Sherbrooke Ouest, Montréal.

M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Emile Désorcy, Directeur pour la Division Montréal du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

M. P. Hervé Desrosiers, Industriel, 1405, rue Peel, Montréal.

M. Jules Dupré, C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

M. Hector Fontaine, Président du Conseil, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Edifice Sun Life, Montréal.

M. L. P. Gadbois, Cie Déjordy Enr., (Librairie-importateur) 2325, rue Dandurand, Montréal.

Honorable Wilfrid Gagnon, Industriel, 680 Sherbrooke ouest, Montréal.

M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Eng., (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canadière, Québec, Qué.

M. Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.

M. Gérard B. Genest, Vice-Président de l'exécutif, en charge des ventes et Assistant-Directeur Général de Herdt & Charton, Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill Collège, Montréal.

M. Henri Geoffron, Agent de change, 507 Place d'Armes, Suite 505, Montréal.

M. Henri Gérin-Lajoie, C.R., Avocat, membre senior de la firme légale Lajoie, Gélinas & Lajoie, 60, St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Maurice Gilet, (Maître-Imprimeur), Typo-Press, 600 rue Légende, Montréal.

M. Jacques S. Guillon, Président, Simax Corporation Ltd., 1638, Sherbrooke Ouest, Montréal 25.

M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031 Rachel Est, Montréal.

M. Alfred Lacaze, Directeur de la Parfumerie L. T. Piver Ltée, 1030 rue St-Alexandre, Montréal.

M. A. Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 159, rue Craig Ouest, Chambre 610, Montréal.

M. Louis A. Lange, Artiste-peintre et marchand de tableaux (Galerie l'Art Français) 370 ouest, rue Laurier, Montréal 8.

M. G. A. Lapointe, Président, Collège des Pharmaciens de Québec, Pharmacien Importateur, 1951, rue Masson, Montréal.

M. Henry Laureys, Industriel, Représentations industrielles, 484 Mount Pleasant Avenue, Westmount, Montréal 6.

M. Raymond Lavoie, Inspecteur Général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

M. Hector Mackay, C.R., LL.D., Notaire, Professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, 132, rue St-Jacques ouest, Montréal.

M. Jean-Marie Marcotte, Chef de la Section Française, Service International de Radio-Canada, B. P. 6000, Montréal.

M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles", (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur produits pharmaceutiques et parfumerie), 1361, rue Notre-Dame Est, Montréal.

MEMBRES ADHERENTS - CANADA (suite)

- M. Georges H. Mercier**, Directeur, Service expansion Economique, Banque Royale du Canada, 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.
- M. Gaston Moquin**, Maison J. O. Moquin, Courtiers en Douanes et Transitaires, 353, rue St-Nicholas, Montréal.
- M. Alfred Moreau**, Agent de publicité, 2312 Fullum, Montréal.
- M. Aurélien Noël, C.A.**, Associé de Maheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 276 St-Jacques Ouest Montréal.
- M. Jean Nolin**, Conseil en Publicité, Agent général au Canada de Didot-Bottin (Paris) et de Publilandia (Paris), 1265, rue Stanley, Suite 1, Montréal.
- M. J. Alfred Ouimet**, (Importateur, agent manufacturier, spécialités: conserves alimentaires), 84 St-Paul Est, Montréal.
- M. Gérard Parizeau**, Directeur Général de la maison Dupuis, Parizeau, Tremblay Ltée, Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., Ch. 319, 300 rue St-Sacrement, Montréal.
- M. André Pasquin**, Directeur, Service des Relations Etrangères, La Banque Provinciale du Canada, 221, rue St-Jacques Ouest, Montréal.
- M. Gaston Pelletier**, Pharmacien, Gérant général de Vinant Limitée, 200, rue Vallée, Montréal.
- M. Edgar Pouliot**, Directeur de Bianchini Férié (Canada) (soieries), Lesur Limitée (lainages), New Birks Bldg, Montréal.
- M. Paul Pratt**, Administrateur, Maire de Longueuil, Président de l'Office Central Catholique Ltée, 50 Notre-Dame Ouest, à Montréal.
- M. Jean Racine**, Courtier en douane, 300, rue St-Sacrement, Montréal.
- M. Jean Ratelle**, Contrôleur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Louis E. Robert**, Agent de Change, Geoffrion, Robert, Gélinas, 507 Place d'Armes Suite 505, Montréal.
- M. Paul Robert**, (docteur en médecine), 418 rue Sherbrooke Est, Montréal.
- M. Raymond Robic**, Directeur, Maison Marion & Marion (Ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 1510 Drummond, Montréal.

- Rougier Frères**, Fabricants de produits pharmaceutiques, 350, rue Le Moyne, Montréal.
- M. Georges Roy**, Avocat, (Gadbois, Roy & Gadbois) 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Anselme Samoisette, O.B.E.**, Président Directeur Général, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, Président Directeur Général de La Progressive Compagnie d'Assurances du Canada et Directeur Général pour le Canada de la Compagnie Française du Phénix, 261 St-Jacques Ouest, Montréal.
- Secrétariat Central Eng.**, (Publicité, Imprimerie à l'offset) représenté par M. B. R-Bazin, 333 est, rue Craig, Montréal.
- M. Lawrence C. Tombs**, Vice-Président, Guy Tombs Ltd., agents de voyages, Consul de Finlande, 1085 Côte Beaver Hall, Montréal.
- Me Maurice Trudeau**, (Avocat), Etude Trudeau, Beauregard et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- Honorable Thomas Vien, C.P. et C.R.**, Sénateur et Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Montréal.

SOCIÉTÉS

- Air France** (M. Jean Ponsot, Représentant au Canada), 1080, rue Université, Montréal.
- Barclays Bank** (Mr. Leslie W. Bond, Directeur Général Adjoint) 214 St-Jacques Ouest, Montréal.
- Cie des Matériels de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée.** (M. J. Bénéard, Vice-Président) (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), 455, rue Craig Ouest, Montréal.
- C. N. A. Hyperphosphate Reno.** (MM. R. Olivier et A. Desmaris), 1504, rue de la Montagne, Montréal.
- Confederation Development Corporation Ltd.** (M. J. Volpert, Gérant général) 680 Sherbrooke O. Montréal 2.
- Corporation Pharmaceutique Française Ltée.** (M. François Ducros, Administrateur-délégué, (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.
- Crédit Foncier Franco-Canadien** (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.
- Dominion Potash Limited.** (M. Henry Lefèvre, Président), (engrais chimiques), 4404 ouest, rue Ste-Catherine, Westmount, Montréal.
- Durand-United Petroleum Ltd.** (M. Georges Durand), 1544, rue Bishop, Montréal.
- Fougerolle Canada Limited** (M. Pierre Mora) Entreprise de Travaux Publics, 23 Barat Road, Westmount, P.Q.
- France-Film.** (Exploitation de films français en 35 mm. et en 16 mm.), 637, Craig Ouest, Montréal.
- Furness Withy Co. Ltd.** (Mr. E. P. Rees, directeur), Furness House, Rue St-Sacrement, Montréal.
- Hortson (Canada) Inc.** (MM. A. Ramette et G. Potez), (importateurs de projecteurs cinématographiques) 2 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- International Transactions (Canada) Ltd.**, (distributeurs des Laines du Pingouin), 7080 Hutchison, Montréal.
- La Société de l'Air Liquide.** (M. Henri Dolisie, Président), (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal 1.
- Massey-Harris-Ferguson Limited.** (Fabricants de machines agricoles), 915 King Street West, Toronto, Ont.
- Michelin Tires (Canada) Limited.** 8660, rue Jeanne-Mance, Montréal 14.
- Office Central Catholique Ltée.** (M. André Sutto, Directeur et Vice-Président), (importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.
- V. J. J. Panneels**, (agent général, importateur), (coutellerie-dentelles) 2365 Delormier, Montréal.
- Sicard Inc.**, (M. Marc A. Dhavernas, Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.
- Société Nationale des Chemins de Fer Français.** (représentée par M. Jules Hone) Suite 439, King's Hall, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25.
- Sorel Industries Ltd.** (M. J. Edouard Simard, Président) Acierie et arsenal, Sorel, Qué.
- Vinant Ltd.** (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

- Furness Withy & Company Ltd.**, Suite 1312, Royal Bank Building, Toronto 1, Ont.
- M. W. Gillespie**, Chef de service chez Massey-Harris-Ferguson Ltd., 815 King St. W., Toronto, 3 Ont.
- M. William Enwood Hartnoll, Jr.** M.C.I.C. (Chemical Engineer & Business Executive) 95, King Street East, Toronto, Ont.
- M. Dolf Hartog**, Directeur, Kitchen Installations Ltd., Ajax, Ont.
- M. H. Hulot**, Décorateur, c/o Eaton's, College Street, Toronto.
- M. Louis Jacquier**, 96 Woodward Ave., R. R. 2 York Mills (Ontario).
- Dr. Joseph Kaskelis**, Agent de fabriques, 246 Barton Avenue, Toronto 4.
- M. Léon Katz, P. Eng.**, 308-10 Adelaide St. W., Toronto, Ont.
- M. W. Lattman**, Vice-Président, Massey-Harris-Ferguson Ltd., 915 King Street West, Toronto 3.
- M. René R. LeBailly**, P. O. Box 65 Clarkson, Ont.
- M. H. Le Troter**, Agent Général pour la Province de l'Ontario de la Compagnie Générale Transatlantique de Canada Ltd. (French Line) 6 Adelaide Street, East, Toronto.
- M. W. Looser**, Agent de Fabriques, 64 Wellington Street West, Toronto.
- M. F. G. Mayberry**, Canadian National Exhibition, Toronto.
- Massey-Harris-Ferguson Limited.** (Fabricants de machines agricoles), 915 King St. West, Toronto, 3 Ont.
- M. Etienne Petitjean**, Président Alliance Française de Toronto, 25 Seven Street, Toronto.
- M. A. L. Phens**, 1 Tallingbrook Road, Toronto 13.
- Polymer Corporation Ltd.**, (fabrication de caoutchouc synthétique), Sarnia, Ont.
- M. Ernest Paul Propper**, Importateur, Plantation & Colonial Products (Canada) Ltd., 7, King Street W, Toronto.
- M. J. Reissman**, Import-Export, Agent de fabriques, 64 Wellington St. West, Toronto.
- M. F. J. Seger**, Falcon Lumber Ltd., 137 Wellington West, Toronto, Ont.
- M. Norman E. A. Spencer**, Président "Canadian-European Forwarders Ltd.", Président of Canadian International Travel & Tours Co. Ltd., Suite 200, 64 Wellington Street West, Toronto.
- M. D. R. Walkinshaw**, Avocat, 372 Bay Street, Toronto.

MEMBRES ADHERENTS — FRANCE

- ACIERIES**
Ugine, Sté d'électro-chimie, d'électro-metallurgie et des Acieries d'Ugine, 10, rue du Général Foy, Paris 8e.
- AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT**
Agence Maritime E. Foucher, 29, rue Tronchet, Paris 8e.
Consortium Maritime Franco-Américain, 25, place du Marché Saint-Honoré, Paris 1er.
Joneman (S. A. de Transport), 52/54, rue Riquet, Paris 19e.
R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-ville, Lyon.
Roland Pernet & Cie, 18, rue Drouot, Paris 9ème.
Société Commerciale d'Affrètements et de Commission, 2, rue Lord Byron, Paris.
Valcke et Cie (Ets. A. & G.), 54, rue de Paradis, Paris.
- ALIMENTS COMPOSES POUR BETAIL**
Ets. P. Dumortier Frères, Boîte Postale No. 4, Tourcoing (Nord).
- APPAREILS ELECTRO-DOMESTIQUES**
Société Calor, 142, Grande rue de Montplaisir, Lyon 7e (Rhône)
- APPAREILS INDUSTRIELS**
M. Marcel Bellone, Directeur de la Saqimco Engineering Corp., 34, Champs Elysées, B. O. Box 168-08, Paris 8e.
Etablissements Paul Bernard, (matériel pour travaux publics), 3, rue du Colisée, Paris 8e.
- ARMATEURS**
M. P. E. Cangardel, 36, rue de Naples, Paris 8e.
Cie de Navigation Cyprien Fabre, 15, rue Beauvau, Marseille (Bdu R).
Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez 1, rue d'Astorg, Paris.
S.A.G.E.T., 6, rue Rabelais, Paris 8e.
Messieurs Worms & Cie, 45, boulevard Haussmann, Paris 8e.
- ARTICLES DE FANTAISIE, MAROQUINERIE**
Les Créations Jeanne Bernard, 18, rue du Mail, Paris 2ème.
- ARTICLES DE RELIGION**
Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).
Ancienne Maison C. Belle, Marpot Soeur et Frère & Godde, 119-121, rue Bugeaud, Lyon (Rhône).
Ets. André Coradin, 6, boul. St-Denis, Paris 10e.
A. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.).
- ASSURANCES**
C.A.R.R., Compagnie d'Assurances et de Réassurances Réunies, 23-27, rue Cambon, Paris 1er.
Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.
Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue Richelieu, Paris.
L'Union Incendie, 9 Place Vendôme, Paris 1er.
Sté-Nord Africaine de Réassurances, 25/27, rue Denfert-Rochereau, Alger (Algérie).

MEMBRES ADHERENTS - FRANCE (suite)

AUTOMOBILES

- Automobile Unic (Sté Nouvelle) 1, Quai National, Puteaux (Seine)
Régie Nationale des Usines Renault, (M. Jean Guillemon, Directeur du Service Exportation), Avenue Emile Zola, Billancourt (Seine).
Saint-Christophe Motor (automobiles de luxe), 3, rue Scheffer, Paris 16e.
Sté Esswein & Cie, (pièces mécaniques pour autos), 21, rue Boileau, La Roche s/Yon (Vendée).

AVOCAT CONSEIL

- M. R. M. Archibald, 10, Avenue de Messine, Paris 8e.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

- Banque de l'Algérie et de la Tunisie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.
Banque L. G. Beaubien, 1, rue Richemance, Paris 8e
Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann, Paris.
Banque de Madagascar et des Comores, 88, rue de Courcelles, Paris.
Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.
Banque Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, Boul. des Italiens, Paris.
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.
Banque de l'Union Parisienne, 6, boul. Haussmann, Paris 9e.
Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.
Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs Elysées, Paris 8e.
Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris 9e.
Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.
Royal Bank of Canada (France) 3, rue Scribe, Paris 9e
Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taitbout, Paris 9e.
Union Européenne Industrielle et Financière, 4 et 6, rue Gaillon, Paris 2e.

BILLES POUR STYLOS A BILLE

- Société Industrielle de Billes, 1, rue Bleue, Paris 9e.

BICYCLETTES POUR ENFANTS

- Manufacture Nord & Loire, 2, rue Michel Servet, Lille (Nord).

BREVETS D'INVENTION

- MM. Beau de Loménie, A. Armengaud et G. Houssard, Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle, 55, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

- Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CAOUTCHOUC

- Manufacture de caoutchouc Michelin, Puisseux et Boulanger et Cie, Clermont-Ferrand, (Puy de Dôme).

CERAMIQUES ET CARRELAGES

- Société Générale de Carrelages et Produits Céramiques, 94, rue de la Victoire, Paris 9e.

CERAMIQUES ET CRISTAUX

- Usines Céramiques Villeroy & Boch, Mettlach (Sarrel).

CHAMBRES DE COMMERCE FRANCAISES

- Bayonne, Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne, Cognac, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Le Mans, Lyon, Marseille, Millau, Mulhouse, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Toulouse, Troyes, Versailles.

CHAMBRE SYNDICALE

- Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 19, rue Picot, Paris 16e.

CHIFFONS, PEAUX

ET DECHETS DE METAUX, ETC.

- Société A. Chazelle 130bis Boulevard de Dijon, St-Julien près Troyes (Aube).

COMPAGNIE DE CABLES

- Commercial Cable Co., 24, blvd. des Capucines, Paris 9e.

COMPAGNIES CINEMATOGRAPHIQUES

- Compagnie Cinématographique Canadienne Limitée 20, Avenue de Wagram, Paris 17e.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

- Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CONSTRUCTEURS D'APPAREILS DE MESURES ELECTRIQUES

- Compagnie Générale de Métrologie, Chemin de la Croix-Rouge, Annecy (Haute Savoie).

CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET AUTRES

- Manurhin, à Mulhouse-Bourzwiller (Ht-Rh).

CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET PETIT OUTILLAGE

- Les Fils de Peugeot Frères, 19, ave. du Général Mangin, Paris 16e.

CONSTRUCTEURS DE MACHINES-OUTILS

- Alliance des Constructeurs Français de Machines-Outils, 16, boul. Flandrin, Paris 16e.
Ets. Ernault-Batignolles, 169, rue d'Alésia, Paris 14e.

CONSTRUCTIONS NAVALES ET AERONAUTIQUES

- Bureau Véritas, 31, rue Henri-Rochefort, Paris 17e.
Sté Messier, (trains d'atterrissage d'avions, etc.), 58, rue Fénélon, Montrouge (Seine).

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION

- "C.I.T.E.R." Compagnie Intercontinentale d'Etudes et de Réalisations, 66, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9e.

- Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacères, Paris 8e.

- Eaton Co. of France, 103, rue Lafayette, Paris 10e.

- Gimble-Saks Purchasing S.A., 217, rue St-Honoré, Paris 1er.

- M. Gaston Legendre, (Viandes en gros) rue de Viarmes, Bourse de Commerce, Paris 1er.

- Office Chérifien de Contrôle et d'Exportation, 72, rue Georges-Mercier, Casablanca (Maroc).

- Sté Générale des Coopératives de Consommation, 61, rue Boissière, Paris 16e.

- S.I.V.E.C. (Société Internationale de Vente et d'Echanges Commerciaux), 16, rue de Londres, Paris 9e.

CONFISERIE

- Krema (S.A.), 39, rue du Colisée, Paris 8e.

CONSERVES ALIMENTAIRES, PATES, SARDINES, ETC.

- Etablissements R. Brosse & Cie., Boîte Postale 67 Sahi (Maroc)

- Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes (Loire Inf.)

CONSTRUCTEURS MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

- Etablissements André Debrie, 111, rue St-Maur, Paris 11e.

COUPELLERIE

- Maison Pierre Minel, 11, rue Lafayette, Paris 9e.

COUTURIER EN GROS

- M. Albert Lempereur, 102, rue Réaumur, Paris 2e.

CUIRS ET PLUMES, PEAUX BRUTES

- Faurand Père & Fils, 25, rue du Treyve, St-Etienne (Loire).

DENTELLES

- Le Fuseau, La Renaissance près Le Puy (Haute Loire).

- Etablissements R. Denimal, (Exportateurs de dentelles, tulles, broderies.) 71, rue des Soupirants Calais (P. de C.)

- Fédération Nationale des Tulles, Dentelles, Broderies et Guipures, 7, rue Loufs le Grand, Paris 2e.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

- Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Sein-Inf.)

- Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

- Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

- Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, 40 à 56, Cours de Médec, Bordeaux, (Gironde).

- Cusenier (Sté Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie), 226, Boulevard Voltaire, Paris 11e.

DIVERS

- Paul Baudecroux, (rouge à lèvres), 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

- France Economats S.A. (Union des Economats Chrétiens) 41, Boulevard Malesherbes Paris 8e

- Office Algérien d'Action Economique et Touristique 40/42, rue d'Isly, Alger (Algérie) (Ofalac)

- M. Clément Cabassut, Le Bouchet, (Drôme), Correspondant de la Chambre de Commerce Française au Canada.

EAUX MINERALES

- Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Boulevard des Capucines, Paris.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

- Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

- Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac, (Charente).

- Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

- P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).

- Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.)

- James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

- J. & F. Martell, Cognac (Charente).

- E. Normandin & Cie, Chateaufort/Charente.

- J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac (Charente).

- Rouyer Guillet & Cie., Saintes (Charente Maritime).

- S.A.R.L. De Laroche & Cie., à Cognac (Charente).

- J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

EDITEURS

- Maison Aubanel Père, (Imprimerie et Editon en toutes langues), 7 place St-Pierre, Avignon.

- G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

- Editions Fleurus, 33, rue de Fleurus, Paris 6e.

- Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

- Librairie Hachette, 79, Blvd St-Germain, Paris

- Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.

- Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6e.

- Librairie Aristide Quillet, 278 Boulevard St-Germain, Paris 7e.

- Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

- Maison F. X. Le Roux & Cie, 34, rue des Hallebardes, Strasbourg (Bas-Rhin).

- Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

ELECTRICITE, ECLAIRAGE

- Claude Paz et Silva, 8, rue Cognac-Jay, Paris 7e

- "Cipel" Compagnie Industrielle des Piles Electriques S.A., 98 ter Boulevard Héloïse, Argenteuil (S. & O.)

- Electricité de France, Service National, 68, Faubourg St-Honoré, Paris.

- Plexilux (Luminaires), 10, ave de la Grande Armée, Paris 17e.

FABRICANTS DE LIQUEURS

- Les Héritiers de Marie-Brizard & Roger, Bordeaux, (Gironde).

FEUTRES ET TISSUS INDUSTRIELS

- Manufacture Joseph Muller, Reiningue (Ht-Rhin).

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

- Ets. Heilmann, Koechlin & Desaulles, 192, Faubourg de Colmar, Mulhouse (Haut-Rhin).

FOIRES ET EXPOSITIONS

- Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

FOURRURES

- Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

- Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES

- Ets. Guibert Frères, Millau (Aveyron).

- Gant Laurel, 34, rue de la Paulèle, à Millau (Aveyron).

- Le Gant Paul, 11, rue des Petites Ecuries, Paris 10e.

- Tréfousse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

- GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE) Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

GRAINES SELECTIONNEES (PRODUCTEUR)

- Vilmorin Andrieux S. A., 4, Quai de la Mégisserie, Paris 1er.

HORLOGERIE

- Chambre Française de l'Horlogerie, 34 Avenue de Messine, Paris 8e.

- Etablissements François Miserez, (boîtiers de montres, outillage d'horlogerie) 16, rue Suard, Besançon (Doubs).

- Etablissements A. Moynet, 26, rue du Renard, Paris 4e.

HYDRO-ELECTRIQUE

- Ets. Neyrpic, Neyret-Beylier et Piccard-Pictet, (installations hydro-électriques), Avenue de Beauvert, B.P. no 52, Grenoble (Isère).

HOTEL - RESTAURANT

- Hôtel "Château Frontenac", 54, rue Pierre Charon, Paris 8e
Hôtel George V, 31, avenue George V, Paris 8e.

MEMBRES ADHERENTS - FRANCE (suite)

HUILES VEGETALES
IMPORTATEUR-EXPORTATEUR
 Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

IMPRESSIONS, GRAPHIQUES
 Devitte Emile, 116, rue Saint-Dominique, Paris 7e.

JEUX & JOUETS
 S. A. Unijouets, 53, rue d'Hauteville, Paris 10e.

JOAILLIERS
 Cartier S.A., 13, rue de la Paix, Paris 1er.

LAINES ET LAINAGES
 Etablissements Beaulieu, matières premières pour chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette, Limoges (Haute-Vienne).
 Ets. Mathon & Dubrulle, 310, Boulevard Gambetta, Tourcoing (Nord).
 S. A. des Tissus Lesur, 31, rue St-Augustin, Paris 2e.

LIEGES DU MAROC
 Société Sentuc à Sale (Maroc).
LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE
 Maison J. Honoré Sécréstal, aîné, 40, cours de Médoc, Bordeaux, (Gironde).

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES
 Compagnie Massey-Harris, 148 Boul. de la Vilette, Paris 19e.
 Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

MACHINES A COUPER LES TISSUS
 Etablissements Dargols, 8, rue des Francs Bourgeois, Paris 3e.

MACHINES DE PRECISION
 Etablissements A. Moynet, 26, rue du Renard, Paris 4e.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
 Ets. de France et du Canada, 65, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

MATERIEL POUR ARTISTES ET BUREAUX
 Ets. J. M. Paillard, 17, Passage St-Sébastien, Paris 11e.

MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
 Ets. Richier S.A.R.L. Service Exportation, 15, rue de Lubeck, Paris 16e.

MATIERES COLORANTES
 Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MATIERES PLASTIQUES
 Ets. André Coradin, 6, boul. St-Denis, Paris 10e.

MATIERES PREMIERES POUR CHAPELLERIE ET LA FILATURE
 M. Léopold Swiners Gibaud, 14, rue Armand Carrel, Montreuil/Bois (Seine).

METALLURGIE
 Forges de Chatillon Commeny et Neuves-Maisons, 19, rue de la Rocheloucauld, Paris 9e.
 Société Schneider & Cie, 15, rue Pasquier, Paris 8e.
 Sté Valor, 17, rue de Surène, Paris 8e.

METAUX
 Cimetal S. A. (Cie. Int. de métaux), 98, Boulevard Malherbes, Paris 17e.

MOUTARDES ET CONDIMENTES
 Bornibus, (M. Ch. Boubli), 58 boulevard de la Vilette, Paris 19e.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR
 J. Thorin, Pontaneveaux, Saône et Loire, France.

NEGOCIANT EN VINS ET PROPRIETAIRE DE VIGNOBLES
 Audy (J. B.), 15, Quai du Priourat, Libourne (Gironde).

ORFEVRES
 Mémyer & Hours, orfèvrerie d'église, 8, Montée St-Laurent, Lyon.
 Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrière, Lyon.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE VOYAGES
 Hôtel-Plan, 49, avenue de l'Opéra, Paris 2e.

OUTILLAGE, SPECIALITES POUR CHIRURGIENS ET DENTISTES
 Holliger S.A.R.L., à Audincourt (Doubs).

PAPIER
 S. A. d'Exploitation des Papeteries L. Lacroix Fils, 113, rue de Saintes, Angoulême (Char.).
 Sté. Gaut Bloucan, (Fabricants d'enveloppes et de papier), 154 Faubourg Saint-Denis, Paris 10e.

Syndicat Général des Fabricants de Papiers, Cartons et Celluloses de France, 154, Boulevard Haussmann, Paris 8e.

PAPIERS PEINTS
 Manufacture de Papiers Peints Zuber & Cie, Rixheim, (Haut-Rhin).

PARFUMEURS
 "Cadoricin" S. A., 18, rue de la Paix, Paris 2e.
 Caron, 10, rue de la Paix, Paris 1er.
 Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.
 Marquay, Parfumeur, 45, Ave de l'Opéra, Paris 2e.

Parfums F. Millot, 2, avenue de Solferino, Asnières (Seine).
Laboratoire Vitapointe, 9, boulevard des Capucines, Paris 2e.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES
 Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PEINTURE ET DECORATION SUR VERRE
 Max Ingrand, 8, Passage Tenaille, Paris 14e.

PELLETIERIE
 René Gorin, (Peaux de lapins brutes) 17/23, rue Beaumarchais, Montreuil sous bois (Seine).

PETROLES
 Compagnie Française des Pétroles, 11, rue du Dr Lancereaux, Paris 8e.

PLACAGES ET SCIAGES
 M. Pierre Richard (Hêtre et peuplier) 3, rue St-Gaudin, Soissons (Aisne).
 André Vantoura & Cie, 15, rue des Immeubles Industriels, Paris 11e.
 Sté Amédée l'Etendart, 18, ave de l'Est, Le Parc St. Maur (Seine).

PLACAGES, BOIS EN GRUMES, IMPORT-EXPORT
 Elefant & Cie., 118/122 rue de Lagny, Montreuil s/Bois (Seine).

PLASTIQUES
 Ets. Ch. Nicolle, 28, rue d'Arcueil, Gentilly (Seine).

PRODUITS ALIMENTAIRES
 Ets. de France et du Canada, 65, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)
 Ets. de France et du Canada, 65, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de de Miromesnil, Paris.

Société Progil, 79, rue de Miromesnil, B.P. 102-08, Paris 8e.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e)

Univer, Union des Industries du verre pour l'exportation, 12, rue Lincoln, Paris 8e.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES
 Laboratoires Bruneau & Cie, 17, rue de Berri, Paris 8e.

Laboratoires Byla, 20, rue des Fossés - Saint-Jacques, Paris 5e.

Laboratoires Cortial, 7, rue de l'Armorique, Paris 15e.

Laboratoires Fraysse & Cie, 21, rue de Neuilly, Nanterre (Seine).

Laboratoires Laleuf, 51, rue Nicolo, Paris 16e.

Laboratoires Métadier, 55 rue Nationale, Tours, (I. & L.)

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Natuelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Laboratoires Roger Bellon, 159, ave du Roule, Neuilly (Seine).

Laboratoires du Dr Zizine, 24, rue de Fécamp, Paris 12e.

Les Ets. Fevrier Decoisy Champion S. A., 60, rue de Watrignies, Paris 12e.

Spely-Export (spécialités A. Bailly), 19, rue du Rocher, Paris 8e.

Union de pharmacologie, Agen (Lot et Garonne).

SAC DE DAMES
 Les Fils de Pierre Gouvernel, 19, rue d'Hauteville, Paris 10e.

SAVONNERIE - HUILERIE
 Ets. P. Dumortier Frères, (Aliments composés pour le bétail), Boite Postale No. 4, Tourcoing (Nord).

Ets. Fournier-Ferrier, Savon "Le Chat", 143, rue Félix-Pyat, Marseille (B. du Rh.).

SEMOULIERS
 Ets. L. Bourageas & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille (B du R.).

SOIERIES
 E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Maison M. Guillemin & Cie, (rubans, soieries, velours, écharpes, voilettes), 28, Avenue de l'Opéra, Paris.

SOINS DE BEAUTE
 "Cadoricin" S. A., 18, rue de la Paix, Paris 2e.

SOUTIEN-GORGE (Fabricants de)
 Maison "LOU", 20 rue de Paris, Grenoble (Isère).

TEINTURERIE POUR FOURRURES
 Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TEXTILES (Import-Export)
 Entreprises Textiles Réunies, 150, Faubourg Poissonnière, Paris 10e.

"S.N.U.F.T." Société Nouvelle d'Utilisation des Fibres Textiles 6, rue Molière, Paris 2.

Union des Industries Textiles, 10, rue d'Anjou, Paris 8e.

TINCTORIAUX & TANNANTS
 Cie Française des Extraits Tinctoriaux & Tannants, 77, ave Raymond Poincaré, Paris 16e.

TISSUS INDUSTRIELS
 Dollfus & Noack, B. P. 169 Mulhouse (Haut-Rhin).

TOILES METALLIQUES POUR PAPETERIE MEUNERIE ET PRODUITS CHIMIQUES
 Toiles Métalliques Franck, 1, rue Jules Preiss, Sélestat, (Bas Rhin).

TRANSPORTS AERIENS
 Trans-Canada Air Lines, 24, boulevard des Capucines, Paris 9e.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
 Canadian Pacific Railway (France) 24, Boulevard des Capucines, Paris 9e.

Etablissements Vairon & Cie, 5, Avenue Kléber, Paris.

Maison Genestal, 44, rue Jules-Siegfried, Le Havre (S. I.).

S. A. de Transports Jonemann, 52/54, rue Riquet, Paris 19e.

Société Française de Transports Gondrand Frères, 24, rue de la Douane, Paris 10ème.

Wingate & Johnson, 8, rue d'Enghien, Paris 10ème.

TRANSPORTS MARITIMES, TERRESTRES ET AERIENS
 Société Transital, 13-15, rue Taitbout, Paris 9e.

GRANDS TRAVAUX D'ENTREPRISES
 Sté des Grands Travaux de Marseille, 25, rue de Courcelles, Paris 8e.

TUYAUX
 Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, 91, rue de la Libération, Nancy.

VELOURS (fabricants de)
 Cosserat S.A., 40, rue de la République, B. P. No 74, Amiens (Somme).

VERMOUTHS
 Noilly, Pratt & Cie, 165, rue de Paradis, Marseille.

VIANDES EN GROS
 M. Gaston Legendre, (Imp.-Exp.), rue de Viarmes, Bourse de Commerce, Paris 1er.

VINS D'ALGERIE
 Ets. Frédéric Lung, (Maison du Kébir), Bastion Sud Alger (Algérie).

VINS D'ANJOU ET DE SAUMUR
 Ets. Chapin-Landais, Chacé (M. et L.).
 De Neuville & Cie., Saint-Hilaire, Saint-Florent, (Maine et Loire).

VINS APERITIFS
 Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (Pyr. Or).

St-Raphaël, 8, rue du Parc Royal, Paris 8e.

S.E.G.M. (Société pour l'Exportation des Grandes Marques, 31, rue de Bassano, Paris 8e.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX
 Barton & Guestier, 35, Cours Xavier Arnoz, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Cantenac par Margaux, (Gironde).

VINS DE BOURGOGNE
 Collin et Bourisset, Mâcon (S. et L.)

J. Thorin, Pontaneveaux (Saône et Loire) France.

VINS DE CHAMPAGNE
 Champagne Heidsiek & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

Charles Heidsieck, 46, rue de la Justice, Reims (Marne).

Moët & Chandon, à Epernay (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson Père & Fils, Boîte Postale 163, Reims, (Marne).

S. A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).

Champagne Taittinger, 9, Place St-Nicaise, B.P. 68, Reims (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY
 M. Marc Bredif, Rochecorbon (Indre et Loire).

Ets. Chapin-Landais, Chacé (M. et L.).

VINS ET LIQUEURS
 R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris 10e.

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Enrg.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos, Ban-
nières, Tentures de deuil, Vases
sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est, rue St-Jacques

Montréal 1

J. Saint-Loup

*Représentant
de fabriques françaises*

•
ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'EGLISE
•

134 ouest, rue St-Paul
Montréal 1, P.Q.



Office Central Catholique
LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

Téléphone: PLateau 2505



CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIEGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,
MONTREAL, (*Canada*)

SUCCURSALES A

QUEBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 18, AVENUE DE L'OPÉRA